

# Insee Conjoncture

Centre-Val de Loire



N° 25

Juin 2019

**Le Bilan économique**  
**Une année 2018 contrastée**



# Avant-propos

**C**haque année, la direction régionale de l’Insee Centre-Val de Loire publie le Bilan économique régional de l’année écoulée. Cet état des lieux retrace les principaux faits économiques marquants de l’année. La situation économique du Centre-Val de Loire en 2018 est exposée à travers dix chapitres thématiques relatifs à l’activité régionale produits par les experts des différents domaines présentés. Ces analyses sont complétées d’une synthèse régionale et d’un chapitre de cadrage sur la conjoncture nationale.

Piloté et coordonné par l’Insee, ce diagnostic partagé de la région s’appuie sur les contributions de plusieurs partenaires :

Banque de France,  
Cellule Économique Régionale de la Contribution,  
Direction régionale de l’alimentation, de l’agriculture et de la forêt,  
Direction régionale de l’environnement, de l’aménagement et du logement,  
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l’emploi,  
Observatoire régional de l’énergie et des gaz à effet de serre  
Lig’Air,  
Pôle emploi.

Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration.

Yvonne Pérot,  
directrice régionale de l’Insee Centre-Val de Loire

## Avertissement

La rédaction de ce Bilan économique 2018 s’échelonne de janvier à mai 2019. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

## Signes conventionnels utilisés

nd : Résultat non disponible

/// : Absence de résultat due à la nature des choses

p : Données provisoires

€ : Euro

M : Million

Md : Milliard





# Sommaire

<b>Avant-propos</b> .....	<b>3</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>5</b>
<b>Synthèse régionale</b> .....	<b>6</b>
Une année 2018 contrastée	
<b>Contexte national</b> .....	<b>7</b>
L'économie française en ralentissement	
<b>Emploi</b> .....	<b>8</b>
Fléchissement de l'emploi salarié après trois années de progression	
<b>Chômage</b> .....	<b>10</b>
Nouveau repli de la demande d'emploi	
<b>Démographie des entreprises</b> .....	<b>12</b>
L'embellie pour les créations et le recul des défaillances se confirment	
<b>Crédit</b> .....	<b>14</b>
Hausse des encours de crédit pour le financement des entreprises et pour l'habitat	
<b>Construction</b> .....	<b>16</b>
Baisse d'activité dans le bâtiment, reprise pour les Travaux Publics	
<b>Tourisme</b> .....	<b>18</b>
Record de fréquentation de la décennie dans les hôtels et les campings	
<b>Transport</b> .....	<b>20</b>
Une année en demi-teinte	
<b>Agriculture</b> .....	<b>22</b>
Une année agricole contrastée	
<b>Air-Climat-Énergie</b> .....	<b>24</b>
Transversalité atmosphérique : des émissions de polluants en baisse	
<b>Commerce extérieur</b> .....	<b>26</b>
Des échanges commerciaux au plus haut depuis dix ans	
<b>Définitions</b> .....	<b>28</b>

# Synthèse régionale

## Une année 2018 contrastée

Vincent Bernard, Muriel Auzanneau, Insee Centre-Val de Loire

Alors que la France, malgré un net ralentissement par rapport à 2017, a créé 150 000 emplois en 2018, le Centre-Val de Loire a vu son nombre d'emplois légèrement fléchir. Le taux de chômage retrouve en fin d'année le niveau observé un an plus tôt. Ce constat de relative stabilité sur le marché de l'emploi masque pourtant des oscillations tout au long de l'année et témoigne de situations plus nuancées.

Les échanges commerciaux entre la région et le reste du monde sont dynamiques sur l'année. Les exportations de la région ont de nouveau progressé en 2018, permettant de dépasser l'excédent record de la décennie. Ces résultats n'ont pourtant pas permis d'amélioration sur le marché de l'emploi.

En effet, la reprise de l'emploi salarié observée en France cesse de profiter à la région Centre-Val de Loire en 2018. Après trois années consécutives de croissance, les effectifs sont de nouveau en retrait (- 4 000 salariés, soit - 0,4 %). La chute du recours à l'intérim (- 8,6 % sur un an) explique l'essentiel de cette tendance avec une perte de 3 500 salariés. Mis à part un léger sursaut au deuxième trimestre 2018, la baisse des emplois d'intérimaires est continue tout au long de l'année.

### Les trajectoires contrastées des secteurs économiques

L'industrie, représentant 16 % des 910 000 emplois salariés de la région, oscille entre baisse des effectifs (trimestres 1 et 3) et hausse (trimestres 2 et 4). Les créations d'entreprises (+ 8 %) en hausse, comme la baisse des défaillances (- 24 %) témoignent d'une solide vitalité de la démographie des entreprises. Mais celle-ci ne semble pas amortir la perte

d'emploi salarié sur l'année par rapport à 2017 (- 450 emplois). L'industrie agro-alimentaire est le secteur le plus touché (- 400 emplois). Le tertiaire non marchand (33 % des effectifs) est également en recul avec 600 salariés de moins qu'en 2017 (- 0,2 %).

Le tertiaire marchand (hors intérim), avec 40 % des emplois salariés de la région, rassemble des activités telles que les services aux entreprises et aux ménages, le transport, l'hébergement-restauration, les services financiers. L'emploi y est en légère hausse (+ 0,1 %) grâce aux bons résultats dans les transports. Pourvoyeur de 5 % de l'emploi régional, ce secteur comptabilise 750 salariés de plus que l'année précédente. Néanmoins, après une année 2017 bien orientée, le transport de marchandises, routier comme aérien, semble entamer une légère baisse d'activité en 2018.

Les effectifs dans la construction restent stables sur l'année. Ils se maintiennent pour la deuxième année consécutive alors que les autorisations de logements neufs diminuent (- 15,4 %) après pourtant des signes encourageants en 2017 (+ 5,4 %).

Pour les secteurs liés au tourisme, avec un début de printemps ensoleillé et une arrière-saison chaude et sans pluie, les conditions météorologiques ont contribué à la venue des touristes dans les hôtels et les campings de la région. En dépassant 6 millions de nuitées (+ 1,9 % de nuitées par rapport à 2017), les hôtels enregistrent le record de fréquentation depuis le début de la décennie. La production d'électricité par la filière solaire a également bénéficié de ce climat (+ 15,4 %), comme le maraîchage et la vigne. Mais le manque d'eau a néanmoins fait souffrir la production fruitière et limité la disponibilité de fourrage pour les éleveurs. Dans le reste du

secteur agricole, l'année est contrastée avec des prix porteurs en grandes cultures malgré des rendements moyens et des cours de la viande bovine et du porc en repli.

### Le chômage reste au niveau de fin 2017

Aux premier et troisième trimestres, le taux de chômage régional a augmenté quand l'emploi salarié était en difficulté. Sur les deux autres périodes, l'emploi salarié est resté stable et le chômage a diminué. En fin d'année 2018, le taux de chômage retrouve son niveau observé un an plus tôt (8,3 %).

Les demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) sont toutefois un peu moins nombreux fin 2018 par rapport à 2017 (- 0,4 %). Leur nombre est resté stable au premier semestre. La baisse intervenue au quatrième trimestre (- 0,8 %) a permis de compenser la hausse observée pendant le troisième trimestre (+ 0,5 %). Fin 2018, 218 600 personnes sont inscrites dans l'une des trois catégories A, B ou C à Pôle emploi.

### La qualité de l'air sur une bonne trajectoire

La qualité de l'air en Centre-Val de Loire s'améliore depuis une dizaine d'années avec la baisse des émissions pour de nombreux polluants. Le recul des immatriculations de véhicules particuliers diesel (- 12,5 %) constitue une bonne nouvelle, les fumées de gazole étant davantage polluantes en particules fines. En parallèle les véhicules électriques et hybrides rechargeables continuent de progresser à un rythme très soutenu (+ 27,5 %). Enfin, l'adhésion d'entreprises à des démarches, telles que « Objectif CO2 : les transporteurs s'engagent », contribue à la baisse des émissions de gaz à effet de serre mesurée. ■

## 1 Panorama d'ensemble 2018 en Centre-Val de Loire

Thème	Indicateur	Situation 2018	Tendance 2017	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	Tendance 2018
Emploi	Emploi salarié total	910 000 salariés	↑	-0,2	0,0	-0,2	0,0	↓
	Intérim	37 400 intérimaires	↑	-3,2	0,1	-2,5	-3,3	↓
Chômage	Taux de chômage	8,3 % de chômeurs	↓	+ 0,2 point	- 0,1 point	+ 0,1 point	- 0,2 point	→
	Demandeurs d'emploi (A, B et C)	218 600 demandeurs d'emploi	↑	0,0	0,0	0,5	-0,8	↓
Démographie des entreprises	Créations	17 500 créations	↑	3,4	5,0	0,5	5,8	↑
	Défaillances	1 900 défaillances	↓	-4,1	-2,0	0,7	3,2	↓
Construction	Autorisations	10 600 autorisations de logement	↑	-5,6	-2,5	-6,0	-2,8	↓
Tourisme	Nuitées dans les hôtels	6 100 000 nuitées	↑	6,1	2,5	-0,3	2,2	↑
Commerce extérieur	Balance commerciale	909 millions d'euros d'excédent	↑	- 153 M€	-67 M€	+ 54 M€	+ 17 M€	↑

Note de lecture : L'emploi salarié total représente 910 000 salariés en Centre-Val de Loire. Les effectifs sont en hausse en 2017. Au premier trimestre 2018, l'emploi diminue de 0,2 % par rapport au T4 2017 pour stagner au T2 2018. La tendance sur l'année est à la baisse.

Sources : Insee, estimations d'emploi, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé, répertoire des entreprises et des établissements – Sirene, Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee ; Banque de France, Fiben (extraction au 16/04/19) ; SDES, Sit@del2, estimation au 27 mars 2019 ; Direction générale des douanes et droits indirects.

# Contexte national

## L'économie française en ralentissement

Bruno Patier, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

### L'activité américaine est portée par les mesures fiscales, celle de la zone euro ralentit

En 2018, l'activité aux États-Unis connaît un regain de croissance (+ 2,9 % après + 2,2 %) portée par un fort rebond des dépenses gouvernementales et par les mesures fiscales en faveur du revenu des ménages et de l'investissement des entreprises. En revanche, après un pic d'activité en 2017 (+ 2,5 %) inédit depuis 2007, la croissance en zone euro ralentit (+ 1,8 %) malgré une politique monétaire de la Banque centrale européenne toujours très accommodante. Cette baisse de régime affecte différemment la croissance des principaux pays : l'activité en Italie et en Allemagne se replie durant le second semestre 2018, l'activité française ralentit nettement tandis que l'Espagne conserve un rythme de croissance dynamique. La croissance britannique s'esouffle aussi un peu, sa demande intérieure ralentissant dans un contexte d'attentisme lié au Brexit.

### L'économie française ralentit en 2018 après une année 2017 dynamique

Après avoir crû vivement en 2017 (2,3 %), le PIB français ralentit en 2018 (+ 1,7 %, *figure 1*). Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance (+ 0,7 point), plus

forte contribution depuis 2012. En effet les importations ralentissent davantage (+ 1,2 % après + 3,9 %) que les exportations (+ 3,6 % après + 4,7 %). Les entreprises déstockent en 2018 (contribuant pour - 0,3 point à la croissance annuelle, après + 0,2 en 2017), et la demande intérieure hors stock est freinée par la consommation des ménages (contribution de + 0,5 point à la croissance du PIB après + 0,7 point) et la demande publique (+ 0,3 point après + 0,4 point).

### L'investissement des entreprises décélère mais reste robuste

L'investissement des ménages ralentit nettement en 2018 (+ 1,5 % après + 5,6 % en 2017), notamment en raison du repli des mises en chantier et de la stabilisation des transactions de logements anciens. Par ailleurs, l'investissement des entreprises ralentit tout en restant robuste (+ 2,8 % après + 4,7 % en 2017) dans un contexte de taux d'utilisation des capacités productives dans l'industrie manufacturière à son plus haut niveau depuis 10 ans (85,1 %).

### Le rythme des créations d'emploi conduit à une baisse un peu moins rapide du chômage

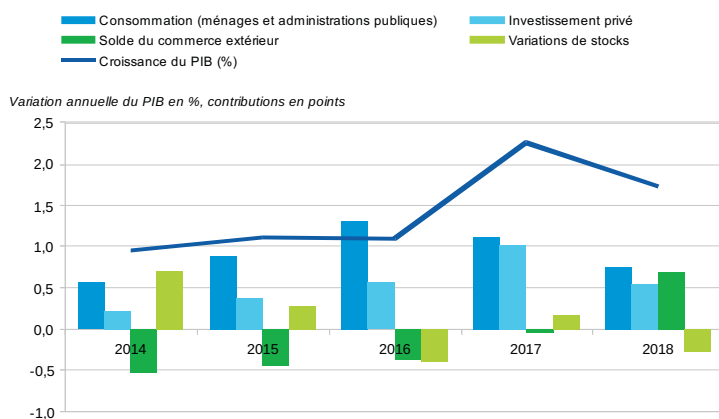
L'emploi total progresse en glissement en fin d'année 2018 de + 164 000 après + 343 000

fin 2017 (dont + 150 000 sur le champ salarié marchand non agricole après + 323 000 en 2017). Ainsi, en moyenne annuelle, le taux de chômage poursuit un peu plus lentement son repli pour atteindre 9,1 % de la population active française, après 9,4 % en 2017 et 10,0 % en 2016 (respectivement 8,8 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2018, 9,0 % fin 2017 et 10,0 % fin 2016).

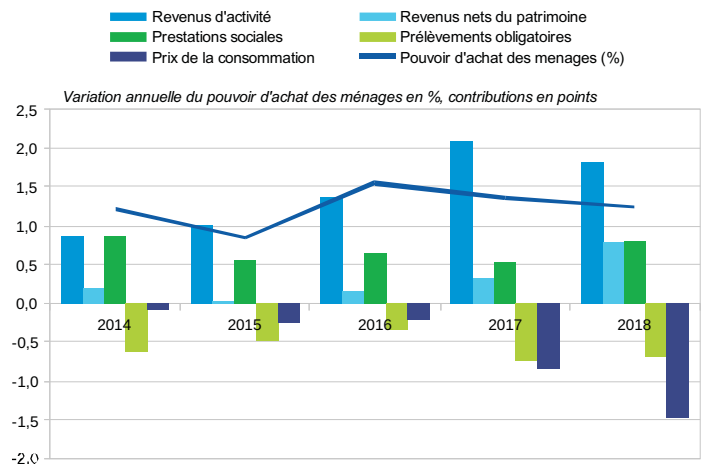
### Le pouvoir d'achat ralentit légèrement du fait de l'inflation

En moyenne annuelle, les prix à la consommation accélèrent en 2018 pour la troisième année consécutive (+ 1,8 %, après + 1,0 % en 2017), conduisant à un léger ralentissement du pouvoir d'achat des ménages : + 1,2 % après + 1,4 % en 2017 (*figure 2*). Le ralentissement de la masse salariale provenant de celui de l'emploi joue également dans le même sens. En revanche, le ralentissement du pouvoir d'achat est atténué par l'accélération des revenus du patrimoine, des prestations sociales en espèces et le ralentissement des prélèvements fiscaux. En outre, la chronique infra-annuelle de l'évolution du pouvoir d'achat est marquée en 2018 par plusieurs mesures nouvelles (basculer CSG-cotisations sociales, réduction de taxe d'habitation, fiscalité indirecte sur le tabac et l'énergie notamment). ■

## 1 Les ralentissements de la consommation et de l'investissement freinent la croissance du PIB



## 2 Le regain d'inflation en 2018 conduit à de moindres gains de pouvoir d'achat



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014

# Emploi

## Fléchissement de l'emploi salarié après trois années de progression

En Centre-Val de Loire, après trois années de croissance, l'emploi salarié total opère un repli en 2018. À l'inverse, au niveau de la France hors Mayotte, les effectifs continuent de progresser, sans interruption depuis 2013. La diminution de l'emploi dans la région s'explique principalement par un secteur du tertiaire marchand en berne, fortement impacté par une chute de l'emploi intérimaire. En augmentation dans trois départements, la construction stabilise ses emplois régionaux. L'industrie poursuit son recul, mais à un rythme moins soutenu. L'Indre-et-Loire est le seul département de la région où l'emploi salarié progresse, tandis que la plus importante diminution d'effectifs est observée dans le Loiret.

Cédric Caudron, Insee Centre-Val de Loire

Le Centre-Val de Loire recense 910 000 emplois salariés fin 2018, soit une baisse de 0,4 % sur un an. En revanche, l'évolution des effectifs reste positive à l'échelle de la France hors Mayotte avec une hausse de 0,6 %. Dans la région, 400 000 emplois salariés sont concentrés dans le tertiaire marchand, notamment dans le commerce et les services aux entreprises, 300 000 dans le tertiaire non marchand et 150 000 dans l'industrie. Cette dernière représente 16 % des effectifs de la région, soit 4 points de plus qu'au niveau national.

L'emploi privé, qui représente les trois quarts des emplois salariés de la région, fléchit de 0,6 % sur l'année 2018. Au niveau national, la tendance est inversée, avec une croissance de ces emplois de 0,8 %. L'emploi public régional se stabilise alors qu'il baisse légèrement au niveau national (- 0,2 %).

Entre 2012 et 2017, l'emploi salarié total avait progressé faiblement dans la région (+ 0,2 % d'évolution annuelle moyenne) à un rythme moins soutenu qu'en France hors Mayotte (+ 0,6 %) (figure 1).

### Le tertiaire en baisse pour la première fois depuis 2014

Moteur de la croissance de l'emploi entre 2015 et 2017, le secteur du tertiaire marchand enregistre une baisse de 0,7 % de ses effectifs en 2018, inversant ainsi directement la dynamique de l'emploi régional. Alors que l'intérim créait 62 % des nouveaux emplois salariés de la région en 2017, il perd 3 500 emplois en 2018 (- 8,6 %) (figure 3). D'autres activités, comme les services immobiliers et les services aux ménages sont également touchées (respectivement - 3 % et - 1,5 %).

À l'inverse, d'autres secteurs comme le transport et l'hébergement-restauration progressent (respectivement + 1,5 % et + 1,1 %).

Au niveau national, le secteur du tertiaire marchand ne subit pas le même revers, en dépit d'une progression ralentie : + 0,9 % en 2018 après + 2,5 % en 2017. L'emploi intérimaire

est également en déclin (- 3,3 %), mais d'autres activités viennent compenser ces pertes, notamment celle de l'information-communication avec 4,3 % d'emplois supplémentaires.

Avec un total de 300 000 emplois salariés, le secteur du tertiaire non marchand concentre le tiers des effectifs de la région. Il est en légère baisse en 2018 (- 0,2 %) alors qu'il était stable en 2017.

### La construction stabilise ses emplois, l'industrie freine ses pertes

Après de lourdes baisses d'effectifs salariés accumulées depuis 9 ans dans la région (- 2,5 % d'évolution annuelle moyenne), la construction parvient à stopper ses pertes en 2018 (figure 2). Au niveau de la France hors Mayotte, le secteur confirme en 2018 sa reprise (+ 1,9 %) amorcée en 2017 (+ 2,1 %).

L'emploi industriel régional, en net recul depuis plus de 15 ans, continue de se dégrader en 2018 (- 0,3 %). Les proportions sont néanmoins moindres que durant les cinq dernières années où la baisse des effectifs était de 1,1 % en moyenne par an. À l'inverse, à l'échelle nationale, l'industrie enregistre une hausse de salariés pour la première fois depuis 15 ans (+ 0,3 % par rapport à 2017).

### Gain d'emplois uniquement en Indre-et-Loire

Avec 800 emplois supplémentaires (+ 0,4 %), l'Indre-et-Loire est le département le plus dynamique du Centre-Val de Loire en 2018. Cette croissance est principalement portée par la construction, en hausse depuis deux ans (+ 2,1 % par rapport à 2017) (figure 4). Les autres secteurs ne perdent pas d'effectifs, excepté l'intérim (- 1,7 %), en repli dans tous les départements.

À l'opposé, le Loiret est le département le plus touché par la baisse des emplois dans la région, avec 2 300 emplois salariés en moins par rapport à 2017 (- 0,9 %). La chute de l'intérim y est plus forte qu'ailleurs (- 16,2 %).

Néanmoins, ce département reste le plus gros employeur de la région avec un effectif total de 260 000 salariés, suivi par l'Indre-et-Loire (230 000 salariés).

Après une année 2017 en hausse, qui a succédé à une décennie de régression de l'emploi dans l'Indre, les effectifs diminuent de nouveau en 2018 (- 0,8 %). Les secteurs de la construction et du tertiaire marchand concentrent les deux principales pertes d'emploi en 2018 (respectivement - 2,8 % et - 1,5 %), après leur rebond de 2017. Seul le secteur de l'industrie enregistre des gains (+ 0,5 %).

Dans le Loir-et-Cher, le nombre d'emplois salariés diminue également de 0,8 %. La construction, seul secteur en progression (+ 0,9 %), ne permet pas de compenser les pertes enregistrées ailleurs.

Dans le Cher et l'Eure-et-Loir, l'emploi salarié évolue comme au niveau régional (- 0,4 %). L'industrie, seul secteur en progression dans le Cher, enregistre son plus fort gain d'effectifs de la région (+ 0,6 %). Les pertes concernent plus particulièrement l'intérim et la construction (respectivement - 9,6 % et - 1,9 %).

À l'inverse, l'Eure-et-Loir est le département où le plus fort recul de l'industrie est observé en 2018 (- 2,2 %). Les autres secteurs sont aussi en déclin, excepté le secteur tertiaire qui maintient ses effectifs. ■

Encadré : Jusqu'au quatrième trimestre 2017, les estimations trimestrielles d'emploi par région et département portaient seulement sur les salariés du secteur marchand hors agriculture et activité des particuliers employeurs. Depuis le premier trimestre 2018, le champ est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié. Les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et l'ensemble des particuliers employeurs ont été ajoutés. Les séries ont été rétopolées permettant des glissements annuels à champ constant.

### Pour en savoir plus

- Nouveau trimestre de stabilité pour l'emploi salarié. Insee Conjoncture Centre-Val de Loire n°24, 16 avril 2019



## 1 Emploi salarié total par secteurs d'activité en Centre-Val de Loire

Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	2018 T4 (en milliers)		Glissement annuel (en %)		Glissement annuel moyen 2017/2012 (en %) <sup>(1)</sup>	
	Centre-Val de Loire	France hors Mayotte	Centre-Val de Loire	France hors Mayotte	Centre-Val de Loire	
					Centre-Val de Loire	France hors Mayotte
<b>Agriculture</b>	<b>14,1</b>	<b>- 0,3</b>	<b>1,9</b>	<b>0,2</b>	<b>1,0</b>	
<b>Industrie</b>	<b>146,0</b>	<b>- 0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>- 1,1</b>	<b>- 0,8</b>	
Industrie agro-alimentaire	19,9	- 2,0	0,4	0,9	0,4	
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	16,7	0,0	0,9	- 0,6	- 0,6	
Biens d'équipement	22,9	- 0,8	0,1	- 1,8	- 1,4	
Matériels de transport	10,5	- 0,4	0,1	- 1,7	- 1,2	
Autres branches industrielles	76,0	0,3	0,2	- 1,3	- 1,1	
<b>Construction</b>	<b>50,3</b>	<b>0,0</b>	<b>1,9</b>	<b>- 3,1</b>	<b>- 1,4</b>	
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>400,4</b>	<b>- 0,7</b>	<b>0,9</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>	
Commerce	109,0	0,3	0,6	- 0,2	0,4	
Transports	49,6	1,5	1,2	0,2	0,2	
Hébergement - restauration	29,3	1,1	1,8	0,9	1,7	
Information - communication	13,8	0,8	4,3	- 0,6	1,3	
Services financiers	29,0	- 0,5	0,4	0,5	0,5	
Services immobiliers	6,9	- 3,0	- 0,7	0,5	0,4	
Services aux entreprises hors intérim	75,2	0,3	2,4	2,7	1,9	
Intérim	37,4	- 8,6	- 3,3	8,8	8,9	
Services aux ménages	50,4	- 1,5	- 1,0	- 0,4	- 0,2	
<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>298,8</b>	<b>- 0,2</b>	<b>- 0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,6</b>	
<b>Total</b>	<b>909,5</b>	<b>- 0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>	

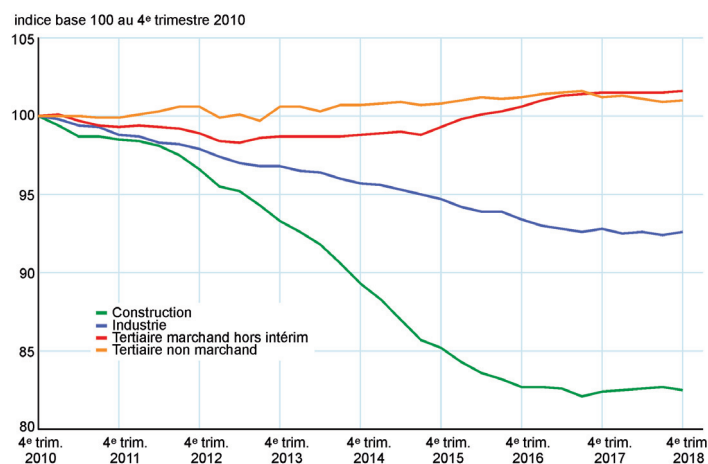
Note : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Pour l'agriculture, les données de la MSA sont disponibles avec au moins deux trimestres de retard : l'Insee réalise une estimation sur ces derniers trimestres, en prolongeant les tendances récentes.

<sup>(1)</sup> : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié total du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

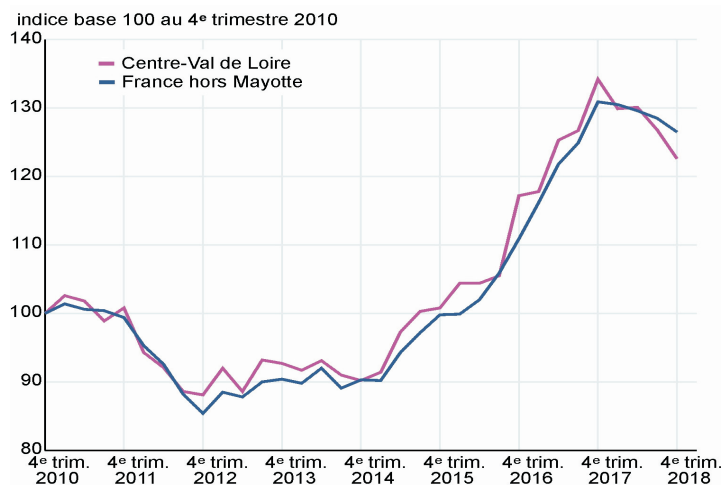
## 2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié total par grands secteurs d'activité en Centre-Val de Loire



Note : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

## 3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

## 4 Emploi salarié total par départements et par grands secteurs d'activité en Centre-Val de Loire

2018 T4 (en milliers)	Glissement annuel <sup>(1)</sup>						
	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont intérim	Tertiaire non marchand	Total
Cher	ns	0,6	- 1,9	- 0,8	- 9,6	- 0,3	- 0,4
Eure-et-Loir	ns	- 2,2	- 2,5	0,1	- 2,9	0,2	- 0,4
Indre	ns	0,5	- 2,8	- 1,5	- 4,0	- 0,5	- 0,8
Indre-et-Loire	ns	0,2	2,1	0,1	- 1,7	0,5	0,4
Loir-et-Cher	ns	- 0,9	0,9	- 0,9	- 2,3	- 0,8	- 0,8
Loiret	ns	0,2	0,2	- 1,5	- 16,2	- 0,7	- 0,9
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>- 0,3</b>	<b>- 0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>- 0,7</b>	<b>- 8,6</b>	<b>- 0,2</b>	<b>- 0,4</b>

Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3<sup>e</sup> trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes.

ns : non significatif.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

# Chômage

## Nouveau repli de la demande d'emploi

En 2018, la demande d'emploi en catégorie A, recule à nouveau (- 0,4 %) en Centre-Val de Loire, de façon plus modérée qu'en 2017 (- 1,2 %). Cette diminution, moins prononcée qu'au niveau France entière (- 1,4 %), concerne uniquement les 25-49 ans (- 1,1 %). Le nombre de demandeurs d'emploi jeunes et seniors augmente respectivement de + 0,7 % et + 0,5 %. Fin 2018, le taux de chômage s'établit à 8,3 % dans la région, comme fin 2017.

Olivier Diel (Directrice Centre-Val de Loire), Yvonne Pinsel, Cyril Seguin (Pôle emploi)

Fin 2018, en Centre-Val de Loire, 126 370 demandeurs d'emploi sont inscrits en catégorie A (données CVS-CJO), c'est-à-dire qu'ils n'ont exercé aucune activité au cours du mois de décembre (figure 3). Leur nombre baisse pour la troisième année consécutive mais de façon plus limitée que les années passées (- 0,4 % après - 1,2 % en 2017, - 3,6 % en 2016) et moins qu'au niveau national (- 1,4 %).

Cette diminution de la demande d'emploi concerne quatre départements du Centre-Val de Loire. Elle est plus marquée dans le Cher (- 3,5 %) et le Loir-et-Cher (- 3,2 %) que dans l'Indre (- 0,8 %) et l'Eure-et-Loir (- 0,3 %). La demande d'emploi est en hausse dans l'Indre-et-Loire (+ 0,2 %) et le Loiret (+ 1,7 %).

### Recul des demandeurs d'emploi de 25 à 49 ans, en catégorie A

En 2018, la baisse de la demande d'emploi en catégorie A profite aux hommes (- 0,6 %) et aux femmes (- 0,2 %). Cependant le recul relève uniquement des personnes âgées de 25 à 49 ans (- 1,1 %). Contrairement à la tendance nationale (- 1,4 %), le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A de moins de 25 ans repart en effet à la hausse (+ 0,7 %) après deux replis successifs en 2016 et 2017. Il augmente dans le Loir-et-Cher (+ 5,8 %), le Loiret (+ 5,2 %) et l'Indre (+ 1,2 %). Chez les 50 ans et plus, la demande d'emploi en catégorie A progresse également en 2018 (+ 0,5 %) après une stabilisation en 2017.

### Hausse des demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C inscrits depuis un an ou plus

En élargissant la catégorie A aux personnes ayant exercé une activité réduite (catégories B et C) (définitions), 218 560 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi à la fin du quatrième trimestre 2018 en Centre-Val de Loire. En un an, leur nombre recule de 0,4 % dans la région et de 0,2 % à l'échelle de la France entière. Comme ceux inscrits en catégorie A, les demandeurs

d'emploi ayant eu une activité réduite longue (catégorie C), sont moins nombreux qu'en fin 2017 (- 1,0 %) contrairement à ceux inscrits en catégorie B (+ 1,1 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée, c'est-à-dire inscrits depuis un an ou plus à Pôle emploi en catégorie A, B ou C, progresse de 2,5 % en Centre-Val de Loire, rythme moins soutenu qu'au niveau France (+ 5,1 %). Fin 2018, ce public représente 48,4 % de la demande d'emploi régionale, soit 0,7 point de plus qu'en moyenne nationale. Sur ces 105 750 demandeurs d'emploi de longue durée, 57,2 % sont inscrits à Pôle emploi depuis deux ans ou plus.

En décembre 2018, la durée moyenne des inscriptions est de 20 mois comme en décembre 2017. De 8 mois pour les demandeurs âgés de moins de 25 ans, elle s'élève à 32 mois pour les seniors.

### Forte proportion d'offres d'emploi durable

En 2018, près de 272 000 offres d'emploi ont été diffusées en région Centre-Val de Loire (figure 5). Ces offres sont déposées par les employeurs auprès de Pôle emploi, mais également transmises par les partenaires de Pôle emploi. Deux tiers (66,1 %) de ces offres sont durables (CDI et CDD de plus de 6 mois) contre 60,8 % en 2017 (figure 6).

### Fin 2018, le taux de chômage retrouve son niveau d'un an plus tôt

Après une baisse très nette fin 2017, le taux de chômage remonte début 2018, tant en Centre-Val de Loire qu'en France hors Mayotte. La situation s'améliore cependant au dernier trimestre. Fin 2018, la région retrouve son taux de chômage d'un an plus tôt, quand le taux français diminue de 0,2 point sur l'année. Le Centre-Val de Loire continue cependant de bénéficier d'un taux inférieur au niveau national : 8,3 % contre 8,8 % fin 2018 (figures 1 et 2).

Ces oscillations concernent tous les départements de la région, mais leurs résultats sur un an

diffèrent : le taux de chômage augmente de 0,2 point dans le Loiret, alors qu'il diminue de 0,4 point dans le Cher. Ce dernier présente toutefois encore le taux le plus élevé de la région : 9,0 % fin 2018.

### Réforme de l'apprentissage et mise en place du parcours emploi compétences

En septembre 2018, la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel réforme l'apprentissage, en simplifiant les démarches des entreprises et en facilitant l'accès des jeunes. Avec des entrées en hausse pour la troisième année consécutive, 13 800 personnes commencent un contrat d'apprentissage dans la région en 2018 (figure 4). Parallèlement, le nombre de bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation, autre dispositif de formation en alternance, augmente également en Centre-Val de Loire, avec 5 100 entrées sur l'année.

Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences (PEC) (définitions). Le PEC permet aux publics les plus éloignés du marché du travail d'être employés par les entreprises du secteur non marchand, en bénéficiant d'un accompagnement et de formations. 3 000 personnes sont entrées en PEC dans la région en 2018.

L'insertion par l'activité économique s'adresse aux publics rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité). 8 500 personnes en bénéficient en Centre-Val de Loire entre décembre 2017 et novembre 2018.

Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) (définitions) est le cadre d'accompagnement des jeunes par les missions locales. La Garantie jeunes en constitue une modalité, spécifiquement destinée aux personnes sans soutien familial et qui ne sont ni en étude, ni en emploi, ni en formation. Dans la région, 9 800 PACEA sont contractualisés en 2018, dont 3 400 avec Garantie jeunes. ■

### Pour en savoir plus

- [Portail marché du travail de Pôle emploi](#)
- [Les statistiques trimestrielles du marché du travail sur le site de la Direccte Centre-Val de Loire](#)
- [Le parcours emploi compétences](#)
- [Le Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie \(PACEA\)](#)

## 1 Taux de chômage

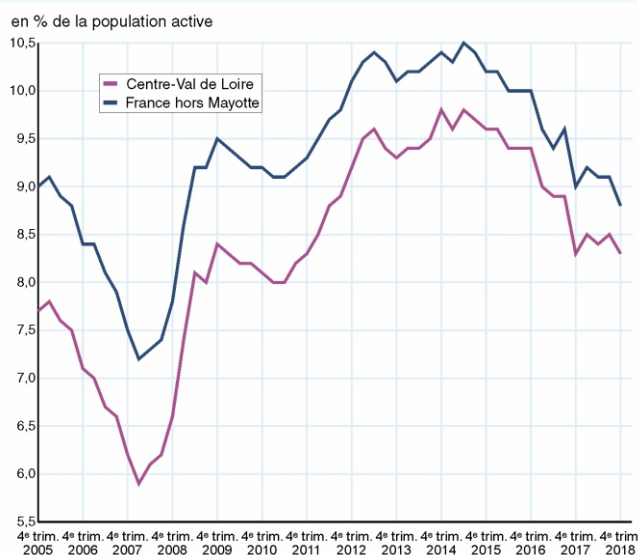
	% de la population active					
	2017 T4	2018 T1	2018 T2	2018 T3	2018 T4 (p)	Évolution 2018T4/2017T4 (en point de %)
Cher	9,4	9,6	9,3	9,4	9,0	- 0,4
Eure-et-Loir	8,3	8,6	8,5	8,6	8,3	0,0
Indre	8,6	8,8	8,7	8,9	8,6	0,0
Indre-et-Loire	8,1	8,3	8,1	8,2	8,0	- 0,1
Loir-et-Cher	7,5	7,7	7,6	7,7	7,4	- 0,1
Loiret	8,3	8,6	8,5	8,7	8,5	0,2
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>8,3</b>	<b>8,5</b>	<b>8,4</b>	<b>8,5</b>	<b>8,3</b>	<b>0,0</b>
France hors Mayotte	9,0	9,2	9,1	9,1	8,8	- 0,2

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

## 2 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

## 3 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2018				Évolution 2018/2017 (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégorie A,B,C	Catégorie A
			(% de l'ensemble)	(% de l'ensemble)	(%)	(%)
Hommes	103 670	64 010	47,4	50,7	- 1,1	- 0,6
Femmes	114 900	62 350	52,6	49,3	0,3	- 0,2
Moins de 25 ans	31 600	18 950	14,5	15,0	- 1,6	0,7
25 à 49 ans	131 370	73 300	60,1	58,0	- 1,0	- 1,1
50 ans ou plus	55 590	34 110	25,4	27,0	2,0	0,5
Inscrits depuis un an ou plus	105 750	nd	48,4	nd	2,5	nd
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>218 560</b>	<b>126 370</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>- 0,4</b>	<b>- 0,4</b>
France entière	5 916 700	3 674 400	100,0	100,0	- 0,2	- 1,4

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le quatrième trimestre 2017 et le quatrième trimestre 2018.

Note : CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Sources : Pôle emploi -Dares, STMT

## 4 Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes

	2017	2018	Évolution 2018/2017 (en %)
<b>Aides à l'emploi</b>	<b>36 274</b>	<b>30 497</b>	<b>- 15,9</b>
<b>Contrats aidés</b>	<b>18 243</b>	<b>11 577</b>	<b>- 36,5</b>
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	6 953	2 994	- 56,9
Contrats initiative emploi (CUI-CIE)	985	20	- 98,0
Emploi d'avenir	1 601	17	- 98,9
Insertion par l'activité économique (IAE)	8 704	8 546	- 1,8
<b>Contrats en alternance</b>	<b>18 031</b>	<b>18 920</b>	<b>4,9</b>
Apprentissage	13 489	13 776	2,1
Contrat de professionnalisation	4 542	5 144	13,3
<b>Accompagnement des jeunes</b>	<b>9 790</b>	<b>9 808</b>	<b>0,2</b>
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	9 790	9 808	0,2
- dont Garantie jeunes	3 086	3 352	8,6

Note : les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.

Champ : Région Centre-Val de Loire

Sources : ASP ; I-Milo ; chambres consulaires ; Dares

## 5 Nombre d'offres diffusées par Pôle emploi par domaine professionnel en région Centre-Val de Loire

	nombre, %	
Domaine professionnel*	2018	Part
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	5 608	2,1
Arts et façonnage d'ouvrages d'art	255	0,1
Banque, assurance, immobilier	8 926	3,3
Commerce, vente et grande distribution	42 138	15,5
Communication, média et multimédia	1 663	0,6
Construction, bâtiment et travaux publics	23 850	8,8
Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation	18 700	6,9
Industrie	39 732	14,6
Installation et maintenance	21 235	7,8
Santé	12 200	4,5
Services à la personne et à la collectivité	33 365	12,3
Spectacle	391	0,1
Support à l'entreprise	37 282	13,7
Transport et logistique	26 622	9,8
<b>Total</b>	<b>271 967</b>	<b>100,0</b>

\* au sens de la codification ROME de Pôle emploi

Source : Pôle emploi (données brutes)

## 6 Nombre d'offres d'emploi diffusées par Pôle emploi par type de contrat en région Centre-Val de Loire

Type de contrat	2018	Part (%)
Emplois <b>durables</b> (CDI et CDD de plus de 6 mois)	179 842	66,1
Emplois <b>temporaires</b> (CDD de 1 à 6 mois)	31 892	11,7
Emplois <b>occasionnels</b> (moins d'un mois)	3 759	1,4
Emplois <b>spécifiques</b> (intermittents du spectacle, intérim, saisonniers)	56 474	20,8
<b>Total</b>	<b>271 967</b>	<b>100,0</b>

Source : Pôle emploi, offres transmises par les partenaires et offres déposées à Pôle emploi (données brutes)

# Démographie des entreprises

## L'embellie pour les créations et le recul des défaillances se confirment

En 2018, le nombre de créations d'entreprises en Centre-Val de Loire avoisine les plus hauts niveaux du début de la décennie. 17 500 entreprises ont été créées, soit 17 % de plus qu'en 2017. Cette hausse, comparable au niveau national, est essentiellement portée par les nouveaux entrepreneurs individuels (+ 25 %). Les secteurs du commerce, transport, hébergement et restauration (+ 31 %) ainsi que les services aux entreprises (+ 17 %) sont les principaux moteurs de la croissance. Parallèlement, les défaillances continuent de diminuer (- 2 %) pour la troisième année consécutive, confirmant l'embellie sur la démographie des entreprises au niveau régional comme au niveau national.

Erwan Porte, Insee Centre-Val de Loire

Après une hausse de 3 % en 2017 qui succédait à plusieurs années de régression, la création dans le secteur marchand non agricole en Centre-Val de Loire confirme son rebond en 2018 avec 17 500 nouvelles entreprises (*figure 1*).

2 500 créations supplémentaires sont enregistrées par rapport à l'année précédente, soit une progression de 17 %, comparable à celle du niveau national. Une telle augmentation n'avait pas été observée depuis la mise en place du régime des micro-entreprises (*figure 2*). En effet, le seuil des 17 000 créations annuelles n'avait plus été atteint depuis 2010.

La croissance n'est toutefois pas homogène sur l'ensemble des départements. Le Loiret et l'Indre-et-Loire contribuent pour moitié à l'ensemble des créations d'entreprises et l'évolution entre 2017 et 2018 y est supérieure de 6 points à la moyenne régionale. Dopés par la présence des métropoles d'Orléans et de Tours, ces deux départements ont davantage bénéficié de l'embellie sur la création d'entreprises. Le Cher et l'Indre représentent seulement 15 % des nouvelles installations. La progression des créations dans ces départements, en 2018, est inférieure de 10 points à celle de la région.

### Une progression essentiellement portée par les entreprises individuelles...

En Centre-Val de Loire, près de trois porteurs de projet sur quatre fondent une entreprise individuelle, y compris sous la forme d'une micro-entreprise (*figure 3*). Le quart restant

opte pour la forme sociétaire, comme au niveau national. Les nouvelles immatriculations d'entreprises individuelles progressent plus fortement dans la région que l'année précédente (+ 25 % en 2018 contre + 4 % en 2017). Pour les nouvelles sociétés, la hausse est moindre (+ 1 %), légèrement inférieure à la moyenne nationale.

Alors qu'en 2017 la progression entre les créations de sociétés et d'entreprises individuelles était semblable (supérieures à 3 %), la dynamique s'est découplée en 2018. Des changements importants concernant les micro-entreprises, intervenus au 1<sup>er</sup> janvier 2018, pourraient expliquer cette situation. En particulier les seuils de chiffre d'affaires permettant de bénéficier du régime fiscal simplifié ont été revus à la hausse.

### ... et les secteurs du commerce, transport, hébergement, restauration

En 2018, l'embellie profite à tous les secteurs d'activité, sans exception (*figure 4*). Le secteur « commerce, transport, hébergement, restauration » est le principal contributeur à la hausse. Près d'une nouvelle entreprise sur trois y est créée, soit 31 % de plus en 2018, après une hausse de 0,6 % en 2017. Au sein de ce secteur, le nombre de nouvelles entreprises a littéralement explosé dans les activités de poste et de courrier, comme au niveau national.

L'Indre-et-Loire (+ 48 %) et le Loiret (+ 52 %) sont moteurs de la croissance, avec des taux supérieurs à la moyenne régionale et nationale (+ 23 %). La hausse est plus modérée dans le

Loir-et-Cher (+ 19 %) et l'Eure-et-Loir (+ 10 %), tandis que l'Indre (+ 0,7 %) et le Cher (- 0,2 %) enregistrent peu de variations.

La progression est moins forte dans la construction (+ 6 %) et l'industrie (+ 8 %). Ces secteurs pèsent peu dans la création puisqu'ils ne regroupent respectivement que 11 % et 5 % des nouvelles entreprises en 2018. Les services aux particuliers ou aux entreprises sont plus importants en termes d'effectifs, plus d'un porteur de projet sur deux se lançant dans ces secteurs. La dynamique des créations entre services aux particuliers et aux entreprises tend à se différencier. Alors que l'écart n'était que de 2,5 points en 2017, il atteint 10 points en 2018 au profit des services aux entreprises.

### Les défaillances en recul, en particulier dans l'industrie

L'augmentation des créations en Centre-Val de Loire s'accompagne de meilleurs résultats pour les défaillances d'entreprises, dont le nombre s'élève à 1 900. Pour la troisième année consécutive, les cessations d'activités diminuent, représentant un recul de 2 % en 2018 contre 1 % au niveau national. Cette baisse ne concerne toutefois pas tous les départements. Ainsi, dans l'Indre et l'Indre-et-Loire les disparitions d'entreprises sont en hausse. Tous les secteurs, à l'exception du commerce, transport, entreposage, hébergement et restauration, bénéficient de ce repli (*figure 5*). Les défaillances dans l'industrie se réduisent nettement (- 24 %), alors qu'elles restent stables au niveau national. ■

### Pour en savoir plus

- [Les entreprises créées en 2010 : 5 ans après un bilan contrasté, Insee Analyses Centre-Val de Loire n° 38, décembre 2017](#)

# Démographie des entreprises

## 1 Créations et défaillances d'entreprises par département en 2018

	Créations <sup>(1)</sup>						Défaillances d'entreprises <sup>(2)</sup>	
	Sociétés		Entreprises individuelles yc. micro-entrepreneurs		Total		nombre	évolution 2018/2017
	nombre	évolution 2018/2017	nombre	évolution 2018/2017	nombre	évolution 2018/2017		
Cher	395	- 4,4	1 124	11,4	1 519	6,8	207	- 19,1
Eure-et-Loir	853	- 0,1	1 883	19,6	2 736	12,6	340	- 4,5
Indre	241	- 0,8	835	10,0	1 076	7,4	189	9,9
Indre-et-Loire	1 249	2,4	3 835	31,4	5 084	22,8	444	5,7
Loir-et-Cher	611	- 4,8	1 437	17,6	2 048	9,9	249	- 7,1
Loiret	1 407	5,0	3 589	32,1	4 996	23,1	436	- 0,2
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>4 756</b>	<b>0,9</b>	<b>12 703</b>	<b>24,5</b>	<b>17 459</b>	<b>17,1</b>	<b>1 865</b>	<b>- 2,3</b>
France entière	201 087	1,6	490 196	24,6	691 283	16,9	54 009	- 0,9

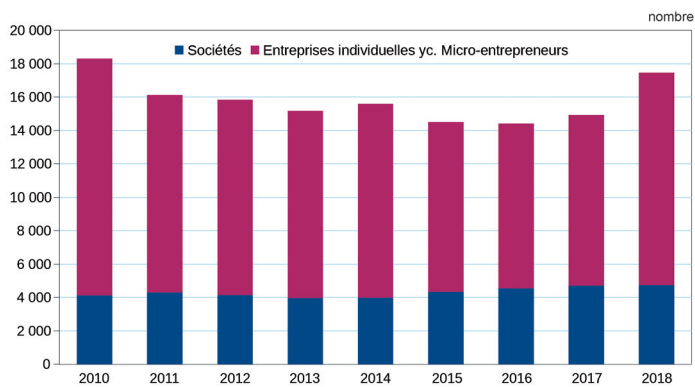
Note : données brutes, en date de jugement pour les défaillances d'entreprises.

<sup>(1)</sup> : ensemble des activités marchandes non agricoles.

<sup>(2)</sup> : y compris agriculture.

Sources : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements-Sirene) ; Banque de France, Fiben (extraction au 16/04/19)

## 2 Créations d'entreprises dans la région Centre-Val de Loire

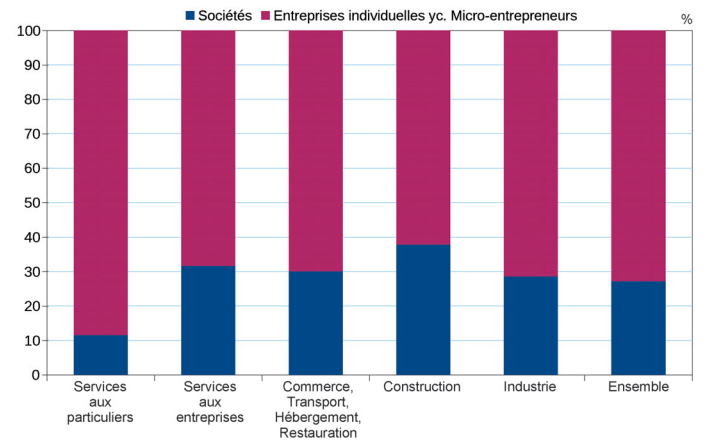


Note : nombre de créations brutes.

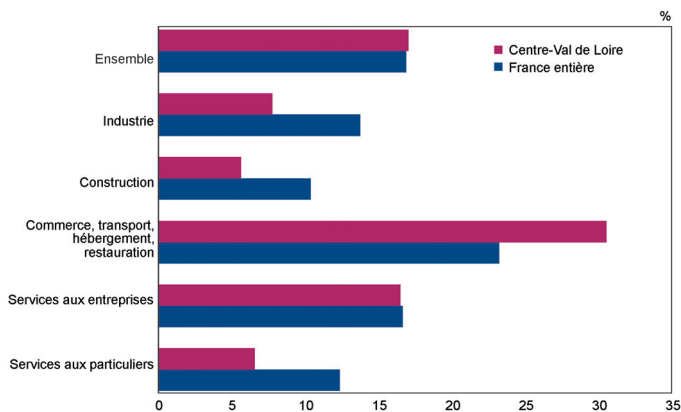
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene)

## 3 Créations d'entreprises par secteur d'activité en Centre-Val de Loire en 2018



## 4 Évolution annuelle des créations d'entreprises entre 2017 et 2018 selon le secteur d'activité

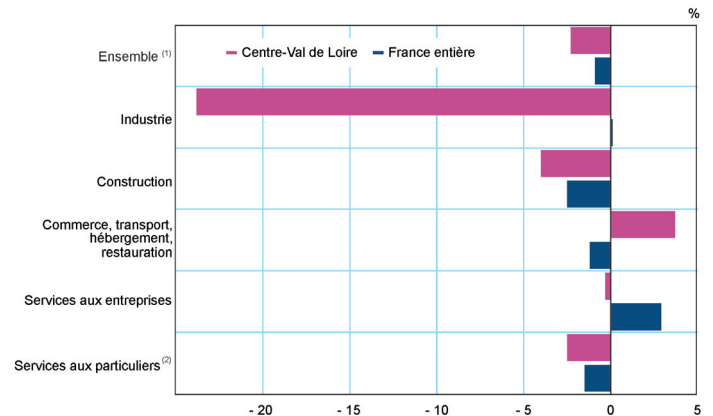


Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene)

## 5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2017 et 2018 en Centre-Val de Loire



<sup>(1)</sup> y compris agriculture.

<sup>(2)</sup> hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction au 16/04/19)

# Crédit

## Hausse des encours de crédit pour le financement des entreprises et pour l'habitat

Les encours de crédits accordés par les établissements financiers pour le financement des entreprises ont progressé en 2018. Cette hausse est portée par les holdings et les grandes entreprises. Les crédits de court terme sont en légère baisse, notamment dans le domaine de l'immobilier. Les entreprises de moins de 250 salariés accèdent plus largement aux crédits de trésorerie qu'en 2017. Concernant l'habitat, les encours de crédits augmentent et le nombre de nouveaux crédits se replie.

Laurent Sahuquet, Banque de France

### Progression des encours de crédits accordés aux entreprises

La région Centre Val-de-Loire a enregistré en 2018 une progression de 7 % des encours de crédits accordés par les établissements financiers pour le financement des entreprises (figure 1). Cette croissance, particulièrement vive au cours du second semestre, a été nettement marquée pour les holdings et les grandes entreprises où elle atteint + 24 %. La hausse régionale est plus importante qu'au niveau national (+ 5 %) où elle a été relativement homogène quel que soit le type d'entreprise.

Les crédits de court terme dont ont bénéficié les entreprises non financières de la région enregistrent globalement une légère baisse de 2,7 % en 2018 (figure 2). Celle-ci a été notamment marquée dans le domaine de l'immobilier alors que les encours des petites et moyennes entreprises (PME) appartenant à un groupe et ceux des grandes entreprises ont progressé de 2 %.

Au niveau national, la variation annuelle est positive. Elle atteint 6 %, tirée à la hausse par les 9 % des encours accordés aux holdings et aux grandes entreprises.

Les encours en faveur des PME hors micro-entreprises ont progressé de 3 % en région Centre-Val de Loire (+ 5 % au niveau national) (figure 3). Les crédits mobilisés et mobilisables à destination des très petites entreprises (TPE) ont augmenté de 2,5 % au niveau régional (3,8 % au niveau national).

### Les entreprises de moins de 250 salariés accèdent plus largement aux crédits de trésorerie

La demande de nouveaux crédits est stable, pour les PME comme pour les TPE. L'anticipation d'un refus des banques est marginale : l'autocensure est signalée par moins de 2 % des entreprises.

L'accès des PME aux crédits de trésorerie progresse significativement en 2018 : 88 % des PME obtiennent totalement ou en grande partie les crédits demandés au quatrième trimestre, contre 84 % au troisième trimestre. L'accès aux crédits d'investissement, encore plus large, est en hausse de deux points à 97 %. S'agissant plus particulièrement des crédits d'équipement, l'obtention se maintient à un haut niveau également (90 %).

Après avoir diminué au troisième trimestre, l'accès des TPE aux crédits de trésorerie

progresse à nouveau pour atteindre 70 % d'obtention. L'obtention de crédits d'investissement reste élevée mais diminue par rapport aux trimestres précédents : 82 % des TPE accèdent en totalité ou en grande partie aux financements souhaités, contre 85 % au trimestre précédent.

### Augmentation des encours mais repli des nouveaux crédits à l'habitat

Les encours des crédits à l'habitat ont continué de progresser dans la région Centre Val-de-Loire en 2018, à un rythme moyen de 4,5 %, en léger retrait par rapport aux 5,3 % de 2017 (figure 4).

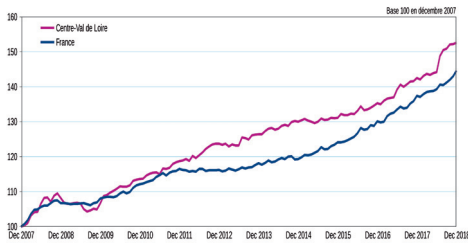
Sur l'année 2018, la production de nouveaux crédits à l'habitat en Centre val-de-Loire s'établit à 5,056 milliards d'euros après 5,553 milliards d'euros en 2017 (figure 5). Ce recul de 9 % s'explique par une diminution des renégociations et des rachats, et suit la tendance observée au niveau national (- 8 %).

À noter qu'au niveau national le taux d'intérêt moyen des nouveaux crédits à l'habitat (à long terme et à taux fixe) diminue à nouveau légèrement en décembre (1,49 % après 1,50 % en novembre).■

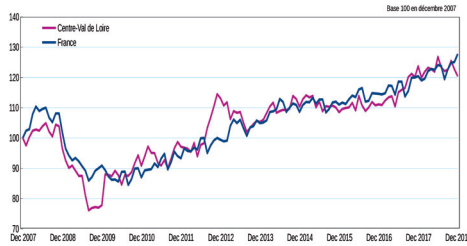
### Pour en savoir plus

- [Banque de France : Accès des entreprises au crédit – Quatrième trimestre 2018](#)
- [Banque de France : Crédits aux particuliers - Décembre 2018](#)

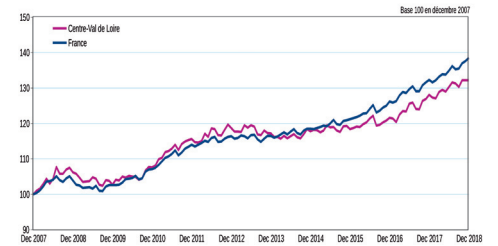
## 1 Financement bancaire des entreprises non financières



## 2 Crédits à court terme des entreprises non financières

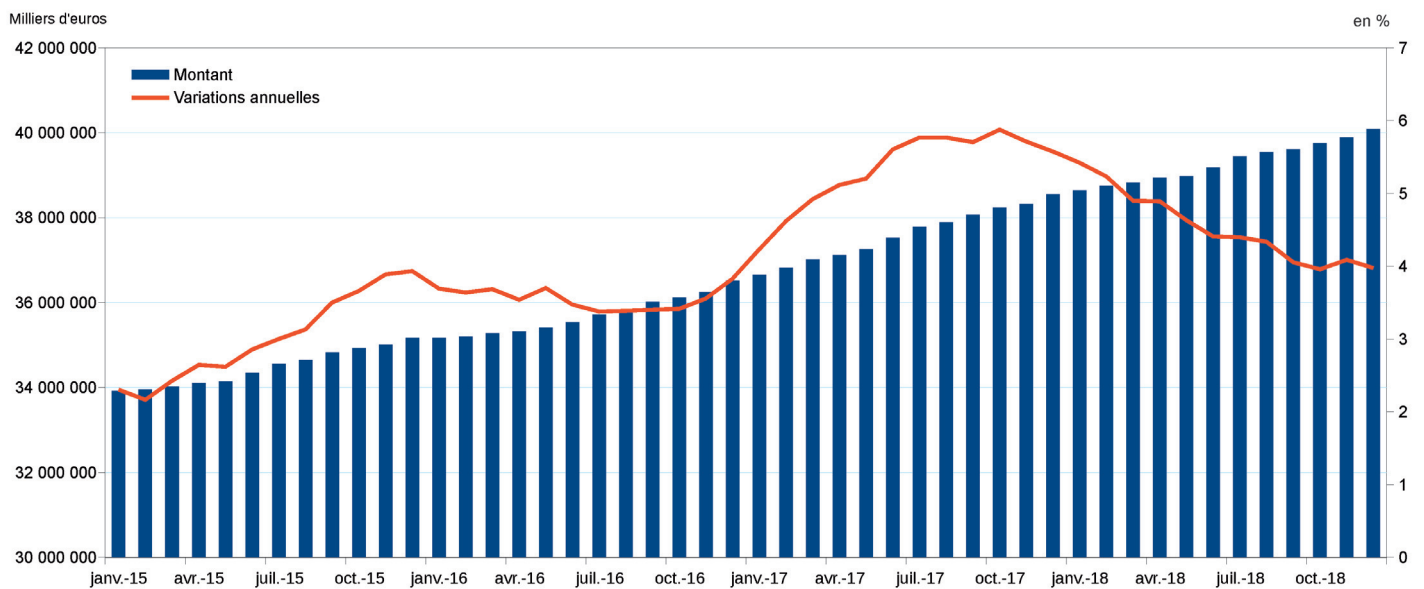


## 3 Crédits mobilisés et mobilisables dans les PME hors micro-entreprises



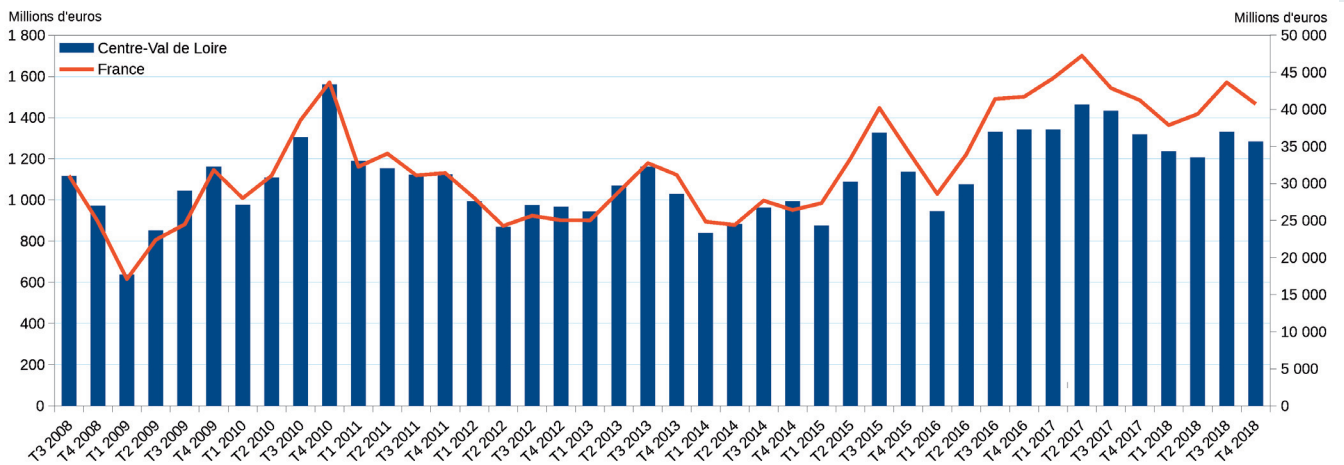
Champ : toutes entreprises confondues, hors activités financières et administrations publiques  
Source : Banque de France

## 4 Encours des crédits à l'habitat en Centre-Val de Loire



Source : Banque de France

## 5 Crédits nouveaux à l'habitat



Source : Banque de France

# Construction

## Baisse d'activité dans le bâtiment, reprise pour les Travaux Publics

En 2018, la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels connaît un coup d'arrêt, aussi bien pour les autorisations que pour les mises en chantier. La promotion immobilière privée enregistre une baisse d'activité qui impacte les mises en vente ainsi que les réservations à la vente. De manière générale, le repli est plus marqué dans la région qu'au niveau national. Le secteur des Travaux Publics affiche un léger gain de son activité.

Fabio Dos Santos Pereira (DREAL Centre-Val de Loire), Issiaka Bagaté (CERC Centre-Val de Loire)

### Construction neuve : un coup d'arrêt général

Au cours de l'année 2018, 10 600 logements ont été autorisés en Centre-Val de Loire, soit 15,4 % de moins qu'en 2017. Ce recul, plus fort qu'au niveau national (- 6,9 %), met fin à trois années consécutives de hausse. Le nombre d'autorisations reste toutefois au-dessus du point bas de 2014 (*figures 1 et 3*).

Les logements collectifs ou en résidence sont les plus touchés par cette tendance : - 20,8 % (- 3 900 logements) contre - 12,0 % pour les logements individuels (- 6 700 logements).

Au sein de la région, tous les départements sont concernés par la baisse et plus particulièrement l'Indre (- 35,8 %).

En 2018, 10 200 constructions de logements ont débuté. La forte croissance des mises en chantier observée en 2017 ne se confirme pas, puisque 1 700 logements de moins ont été commencés au cours de l'année (- 14,9 %). Il s'agit d'un déclin bien plus marqué qu'au niveau national (- 4,0 %). Le secteur collectif est davantage touché par la baisse que le secteur individuel : - 22,9 % (- 3 800 logements) contre - 9,3 % (- 6 300 logements). L'ensemble des départements est concerné par cette chute : de - 4,0 % en Eure-et-Loir à - 29,1 % dans le Cher.

La construction de 1,20 million de mètres carrés de locaux non résidentiels a été autorisée en 2018, en baisse de 14,0 % par rapport à l'année précédente (*figures 2 et 4*). Parmi eux, les locaux liés aux exploitations agricoles

ou forestières et aux entrepôts représentent près de la moitié de la surface totale. La surface autorisée se réduit pour les locaux dédiés aux activités de commerce, d'entrepôt, d'exploitation agricole et d'hébergement hôtelier. On observe en revanche une progression pour les locaux liés à l'artisanat, aux bureaux, à l'industrie et au service public.

Les prochaines élections municipales (mars 2020) pourraient accentuer ce coup de frein, les maires pouvant être moins enclins à lancer des constructions à l'approche du scrutin.

### Promotion immobilière privée : activité en repli

En Centre-Val de Loire, la promotion immobilière privée est en recul en 2018. Cette baisse d'activité concerne les mises en vente ainsi que les réservations à la vente (*figure 5*).

Moins de 2 500 logements ont été mis en vente au niveau régional, soit un volume en retrait de 7,5 % par rapport à 2017. Au niveau national, la diminution est plus modérée sur la même période (- 3,9 %).

Avec moins de 2 500 logements réservés à la vente, le Centre-Val de Loire enregistre une baisse de 8,4 % sur un an, après trois années consécutives de hausse. Cette tendance est plus marquée que celle mesurée au niveau national (- 1,9 %). Les logements individuels représentent moins de 10 % des logements vendus.

Entre 2017 et 2018, quel que soit le type de logement vendu, les prix moyens ont augmenté. Ainsi, il faut compter 3 300 euros par mètre carré pour un appartement en Centre-Val de Loire (+ 3,6 %) et 226 000 euros en moyenne

pour une maison individuelle (+ 13 %) (*figure 6*). Cette dernière hausse est particulièrement élevée, notamment par rapport au niveau national (+ 0,6 %).

L'encours de logements proposés à la vente diminue de 5,7 % sur un an et s'établit à près de 2 100 unités à la fin de l'année 2018.

### Travaux Publics : une reprise d'activité à consolider

En Centre-Val de Loire, après une hausse amorcée en 2017, le niveau d'activité des Travaux Publics poursuit sa progression en 2018, plus modérément.

Au vu de la période pré-électorale, 2019 devrait représenter une année propice à la réalisation de travaux liés à l'achèvement des opérations programmées. En effet, 60 % à 70 % de l'activité des Travaux Publics est liée au secteur public et la profession dépend fortement des orientations de l'État et des collectivités territoriales.

Au niveau de l'emploi, la perte de salariés est continue depuis 10 ans. De plus, de très fortes tensions sur les métiers de l'encadrement sont observées ainsi qu'une aspiration importante de la main d'œuvre régionale par le Grand Paris. Les difficultés de trésorerie demeurent avec une augmentation des prix et des marges de plus en plus réduites.

Afin de mettre l'accent sur l'attractivité de leurs métiers, les Travaux publics ont lancé en 2019 une vaste campagne de communication et d'actions à destination des jeunes afin d'accroître le nombre de stagiaires et d'apprentis. ■

### Pour en savoir plus

- <http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/enquetes-et-statistiques-r55.html>
- CERC Centre-Val de Loire



## 1 Logements autorisés et commencés par département

	Logements autorisés			Logements commencés		
	2018	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 (1)	2018	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 (1)
Cher	700	- 13,2	- 11,5	600	- 29,1	- 8,4
Eure-et-Loir	1 700	- 17,0	- 0,6	1 600	- 4,0	- 0,8
Indre	300	- 35,8	- 10,2	400	- 12,2	- 8,7
Indre-et-Loire	3 500	- 15,8	- 2,5	3 500	- 14,9	3,9
Loir-et-Cher	1 000	- 21,5	- 5,7	1 000	- 17,6	- 3,5
Loiret	3 500	- 10,4	- 0,2	3 000	- 15,9	- 1,4
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>10 600</b>	<b>- 15,4</b>	<b>- 3,0</b>	<b>10 200</b>	<b>- 14,9</b>	<b>- 0,9</b>
France hors Mayotte	455 600	- 6,9	0,3	419 000	- 4,0	2,6

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019

## 2 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

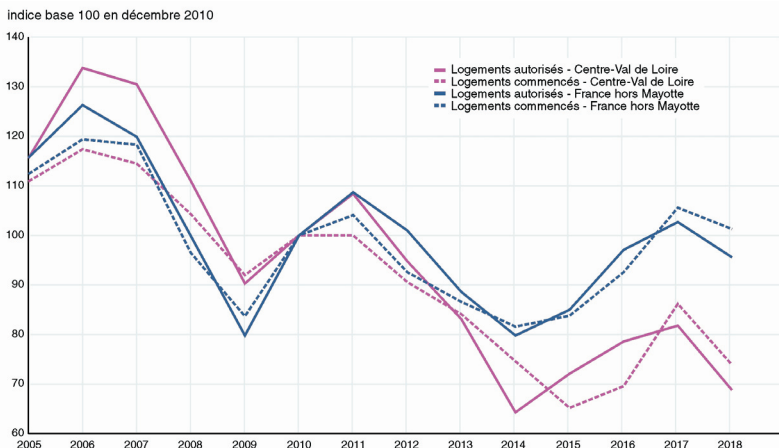
	Centre-Val de Loire			France entière	
	Surfaces autorisées en 2018 (millier de m²)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 (1)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 (1)
Artisanat	61	29,9	- 6,9	11,6	- 0,4
Bureaux	99	10,0	- 4,5	11,6	- 0,3
Commerce	129	- 19,3	- 5,3	- 23,6	- 0,1
Entrepôt	231	- 37,9	22,4	1,5	1,8
Exploitation agricole ou forestière	341	- 16,2	- 1,8	- 11,8	- 2,5
Hébergement hôtelier	21	- 40,8	4,1	- 11,8	4,9
Industrie	150	15,0	- 9,4	4,7	- 2,2
Service public ou d'intérêt collectif	169	8,7	- 13,3	0,2	- 3,0
<b>Ensemble</b>	<b>1 201</b>	<b>- 14,0</b>	<b>- 1,8</b>	<b>- 3,8</b>	<b>- 1,0</b>

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SDES, Sit@del2, résultats au 27 mars 2019

## 3 Évolution de la construction de logements

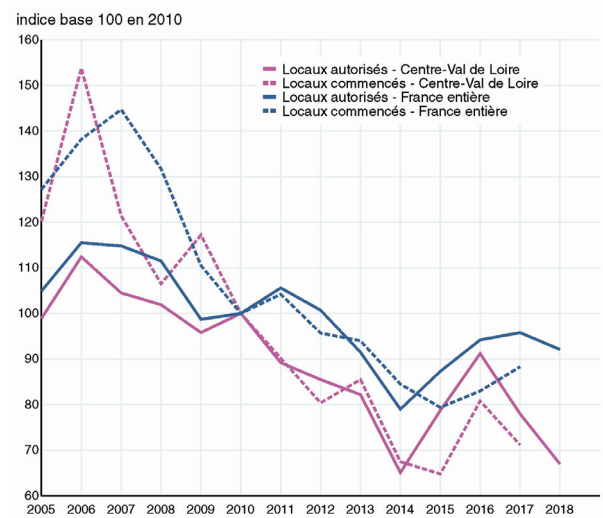


Note : données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019

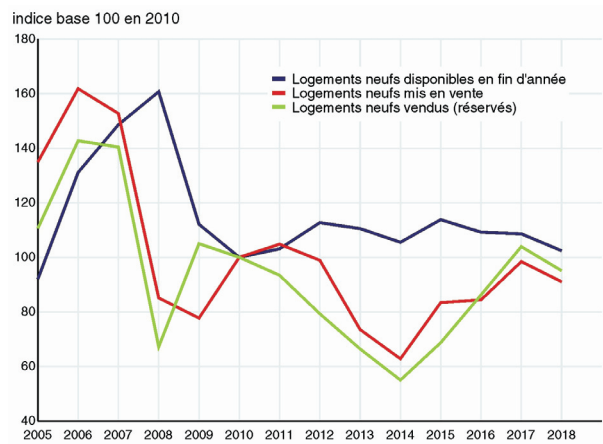
## 4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels



Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SDES, Sit@del2, résultats au 27 mars 2019

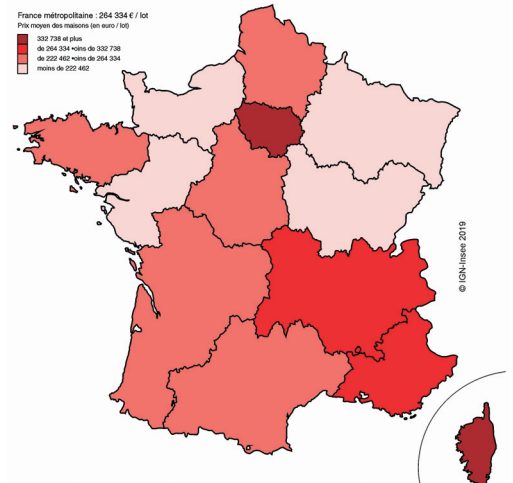
## 5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Centre-Val de Loire



Note : données 2018 redressées pour les logements neufs disponibles et mis en vente. Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SDES, Enquête ECLN

## 6 Prix régional moyen des maisons neuves en 2018



Champ : France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN

# Tourisme

## Record de fréquentation de la décennie dans les hôtels et les campings

En Centre-Val de Loire, les châteaux et les monuments historiques, ainsi que l'itinérance à vélo sur les bords de la Loire attirent, cette année encore, de nombreux touristes. La fréquentation des hôtels et des campings est en hausse pour la quatrième année consécutive après le recul prononcé de 2014. Les nuitées dans les hôtels progressent grâce à la clientèle résidant à l'étranger. L'hôtellerie de plein air a bénéficié de conditions météorologiques exceptionnelles : un début de printemps ensoleillé et une arrière-saison chaude et sans pluie. La fréquentation est dynamique dans les deux premiers départements touristiques de la région, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher, mais également en Eure-et-Loir.

Pierre Chapuis, Insee Centre-Val de Loire

En 2018, stimulée notamment par un printemps ensoleillé et une arrière-saison chaude et sans pluie, la fréquentation touristique dans les hôtels et les campings du Centre-Val de Loire enregistre le nouveau record de la décennie. Plus de 8,1 millions de nuits sont comptabilisées dans la région, soit 2,4 % des nuitées (*définitions*) de la métropole, proportion stable dans le temps. La hausse de la fréquentation, de 2,2 % par rapport à l'année précédente, est supérieure à celle de France métropolitaine (+ 1,8 %) (*figure 1*) grâce notamment aux nombreux clients ayant séjourné dans les campings de la région.

Après un fort recul en 2016, la clientèle non-résidente (*définitions*) augmente pour la deuxième année consécutive (+ 5,2 %). Cette progression est plus nette dans les hôtels (+ 7,3 %) que dans les campings (+ 2,0 %). En moindre hausse dans les établissements touristiques, la clientèle résidente (*définitions*) s'est davantage tournée vers les campings (+ 4,0 % par rapport à 2017, + 0,4 % dans les hôtels).

Comme les années précédentes, les trois départements ligériens concentrent trois quarts de la fréquentation touristique. Les nuitées progressent dans le Loir-et-Cher (+ 4,3 %) et l'Indre-et-Loire (+ 4,1 %) mais baissent légèrement dans le Loiret (- 0,6 %). Dans les autres départements régionaux, les touristes ont été également plus nombreux dans l'Eure-et-Loir (+ 4,8 %) mais pas dans le Cher (- 2,1 %) ni dans l'Indre (- 1,6 %).

### Nombre exceptionnel de nuitées dans les hôtels grâce aux non-résidents

En Centre-Val de Loire, 670 hôtels sont répertoriés en 2018. Cela représente une capacité de

20 500 chambres pour une fréquentation de 6 millions de nuitées, soit une hausse de 1,9 % par rapport à 2017 (+ 2,4 % en France).

Cette embellie vient principalement de l'augmentation du nombre de touristes venus de l'étranger (+ 7,3 %) qui représentent 23 % de la clientèle des hôtels. Cette part reste toutefois inférieure à celle de la moyenne des autres régions (37 %). En Centre-Val de Loire, les trois quarts de la clientèle non-résidente viennent d'Europe (*figure 2*). Les Britanniques sont les plus nombreux à séjourner dans les hôtels de la région (16 % des nuitées) et leur fréquentation est en hausse (+ 3,7 %). Suivent les Allemands (12 % des nuitées) dont la présence progresse de 5,0 % par rapport à 2017, puis les Belges (10 % des nuitées) qui sont venus séjourner dans la région presque autant que l'année dernière (- 0,5 %).

La clientèle résidente progresse légèrement dans les hôtels (+ 0,4 %) pour atteindre 4,7 millions de nuitées.

La fréquentation hôtelière est en hausse dans tous les départements exceptés le Cher où elle baisse et le Loiret où elle stagne (*figure 3*). L'Indre-et-Loire, département le plus dynamique, accueille le plus de clients non-résidents. L'Eure-et-Loir, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher atteignent leur niveau le plus haut depuis 2010.

Comme les années précédentes, les clients résidents et non-résidents restent moins longtemps dans la région (1,4 jour en moyenne) qu'ailleurs en France. Les clients venant de l'étranger séjournent 2,1 jours en moyenne française et 1,7 jours pour les résidents (*figure 4*).

### La barre des deux millions de nuitées dépassée dans les campings

En 2018, 16 900 emplacements (équipés ou nus) sont disponibles dans les 230 campings de la région. Entre avril et septembre, l'hôtellerie de plein air comptabilise plus de 2 millions de nuitées (*figure 5*). Sur un an, elles progressent de 3,1 % alors qu'elles varient peu en métropole (+ 0,8 %). L'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher sont les départements les plus dynamiques (respectivement + 12,5 % et + 8,6 %). À l'inverse, la fréquentation dans l'Indre baisse de 10,1 %.

Pour la deuxième année consécutive, la clientèle résidente est en hausse dans les campings (+ 4,0 %) alors qu'elle stagne au niveau national. 2018 est l'année de la plus forte fréquentation depuis 2010 avec 1,2 millions de nuitées pour les clients résidant en France. La fréquentation de la clientèle non-résidente progresse plus faiblement (+ 2,0 %) et presque exclusivement dans les campings d'Eure-et-Loir où elle bondit de 27,3 %. Très largement en tête avec 40 % des nuitées non-résidentes, les Néerlandais ont moins séjourné dans les campings de la région (- 8,4 %). À l'inverse, les Britanniques et les Allemands (respectivement 30 % et 12 % des nuitées non-résidentes) sont venus plus nombreux (+ 15 % et + 6,4 %).

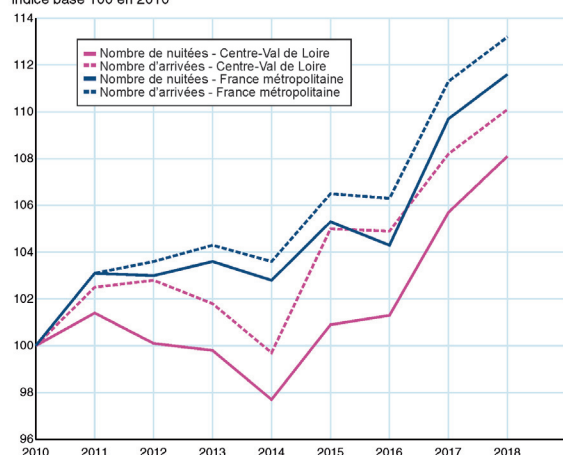
La durée moyenne des séjours dans les campings est toujours de 2,9 jours pour le Centre-Val de Loire, inférieure de moitié à la moyenne métropolitaine (5,1 jours). ■

### Pour en savoir plus

- Saison touristique 2018 : La fréquentation estivale des hôtels et des campings est en hausse pour la deuxième année consécutive. Insee Flash Centre-Val de Loire n°31, novembre 2018
- Saison touristique d'été 2018 : Fréquentation en hausse, grâce à la clientèle non résidente. Insee Focus n°134, novembre 2018

## 1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

indice base 100 en 2010



Note : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

## 2 Nuitées dans les hôtels et les campings par pays de résidence

	Milliers, %					
	Nuitées totales		Nuitées dans les hôtels		Nuitées dans l'hôtellerie de plein air	
	2018	Évolution 2017-2018	2018	Évolution 2017-2018	2018	Évolution 2017-2018
<b>Résident en France</b>	<b>5 865</b>	<b>1,1</b>	<b>4 691</b>	<b>0,4</b>	<b>1 174</b>	<b>4,0</b>
<b>Résident à l'étranger</b>	<b>2 265</b>	<b>5,2</b>	<b>1 386</b>	<b>7,3</b>	<b>880</b>	<b>2,0</b>
Union Européenne	1 929	3,2	1 052	4,3	876	2,0
- Royaume-Uni	491	9,4	228	3,7	263	14,8
- Pays-Bas	488	- 4,8	133	6,6	354	- 8,4
- Allemagne	274	5,5	166	5,0	108	6,4
- Belgique	209	2,6	143	- 0,5	67	9,7
- Espagne	128	6,1	101	6,1	27	6,1
- Italie	92	12,2	77	11,1	15	18,6
- Autres pays de l'Union Européenne	248	2,2	204	2,9	44	- 1,0
Hors Union Européenne	337	18,0	333	18,1	3	9,4

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

## 4 Fréquentation des hôtels et des campings

	Milliers			
	Centre-Val de Loire		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
<b>Arrivées</b>	<b>4 246</b>	<b>702</b>	<b>119 760</b>	<b>24 685</b>
- Résidents	3 285	400	80 781	16 326
- Non-résidents	961	303	38 979	8 360
<b>Nuitées</b>	<b>6 076</b>	<b>2 054</b>	<b>214 881</b>	<b>125 007</b>
- Résidents	4 691	1 174	133 458	85 271
- Non-résidents	1 386	880	81 423	39 736
<b>Durée moyenne du séjour (en jours)</b>	<b>1,4</b>	<b>2,9</b>	<b>1,8</b>	<b>5,1</b>
- Résidents	1,4	2,9	1,7	5,2
- Non-résidents	1,4	2,9	2,1	4,8

Note : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

## 3 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2018 par une clientèle non résidente
	2018 (en milliers)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 (1)	
Cher	660	- 2,1	1,3	18,0
Eure-et-Loir	715	3,9	2,2	23,6
Indre	412	1,3	- 0,7	15,1
Indre-et-Loire	1 902	5,0	0,6	28,7
Loir-et-Cher	977	1,1	1,0	18,4
Loiret	1 409	- 0,4	0,0	21,9
Centre-Val de Loire	<b>6 076</b>	<b>1,9</b>	<b>0,7</b>	<b>22,8</b>
France entière	219 468	2,4	0,8	37,4

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

## 5 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2018	
	2018 (milliers)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 (1)	Par une clientèle non résidente	Sur emplacements équipés
Eure-et-Loir	91	12,5	- 2,5	37,0	39,4
Indre	124	- 10,1	- 0,9	26,6	28,5
Indre-et-Loire	656	1,6	4,5	39,9	36,9
Loir-et-Cher	818	8,6	2,9	47,2	54,2
Loiret	247	- 2,2	0,5	51,9	16,8
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>2 054</b>	<b>3,1</b>	<b>2,4</b>	<b>42,8</b>	<b>40,3</b>
France métropolitaine	125 007	0,8	2,1	31,8	53,2

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

# Transport

## Une année en demi-teinte

Si les indicateurs de transport de courte distance (immatriculations, flux internes de marchandises) sont plutôt positifs, ceux de la longue distance (expéditions et réceptions de marchandises, aérien) sont assez négatifs en 2018. La hausse des immatriculations de véhicules, notamment professionnels, laisse pourtant augurer une reprise pour l'année 2019.

Fabien Guillemaut, DREAL Centre-Val de Loire

### Le transport de marchandises marque le pas

Après de bonnes performances en 2017, le secteur du transport routier de marchandises voit son activité stagner durant l'année 2018. En effet, après une augmentation de plus de 16 % des flux routiers nationaux (*définitions*), mesurés en tonnes-kilomètres (tkm, *définitions*) en 2017, ceux-ci accusent une légère décroissance en 2018 (-0,2 %). Un peu plus de 15 milliards de tkm ont ainsi concerné la région en origine et/ou destination cette année, soit 9,3 % de l'ensemble des flux français (*figure 2*).

La stagnation constatée de manière globale pour la région n'est pas uniforme et masque de brusques variations suivant les origines-destinations. Si le volume de réceptions a peu varié en 2018 par rapport à 2017, le volume d'expéditions s'est par contre replié d'un peu plus de 4 %. Conséquence de ces variations, le fort excédent de la « balance commerciale » (différence entre le volume de marchandises en sortie et en entrée de la région) se réduit de plus de 60 % en 2018 (passant de +453 à +172 millions de tkm). En parallèle, les flux internes à la région poursuivent leur progression et atteignent 3,455 millions de tkm en 2018 (soit +6,6 % par rapport à 2017, après +23,5 % l'année précédente).

Cette stagnation observée en 2018 est peu avantageuse pour les entreprises du transport de la région, puisque signifiant soit une diminution des volumes de marchandises à transporter, soit une baisse des kilomètres à parcourir. Après une bonne année 2017, l'aéroport de Châteauroux-Centre, le seul de la région à

avoir traité du fret en 2018, connaît un nouveau creux d'activité. 4 885 tonnes de marchandises ont ainsi transité par cet aéroport en 2018, retrouvant son niveau de 2013. Ce volume traité correspond à une baisse d'activité d'environ 27 % par rapport à l'année précédente.

### Hausse prolongée des immatriculations de véhicules

La vente de véhicules particuliers, peut-être influencée par la prime à la casse et le bonus écologique, connaît un nouveau pic dans la région en 2018. 70 550 véhicules ont été immatriculés (*figure 1*), soit une hausse de 4,5 %. C'est plus qu'au niveau national (+2,9 %), et à l'exception du Loiret, où le nombre d'immatriculations est stable, cette augmentation est constatée dans tous les départements de la région.

Elle se répercute également sur les véhicules « professionnels », indicateur relatif de la santé économique des entreprises du transport de la région. Les immatriculations de véhicules utilitaires légers atteignent en effet les 16 000 unités, soit +4,0 % par rapport à 2017, et celles de véhicules industriels à moteurs dépassent les 1 950 unités, soit +9,6 %. Quoique sur un effectif plus réduit, les ventes d'autobus et autocars ont, elles, grimpé de 36,5 % en un an.

### Des véhicules plus « propres »

Les immatriculations de véhicules particuliers diesel sont en recul de 12,5 % entre 2017 et 2018, tandis que celles de véhicules essence augmentent de 18 % (*figure 4*). Conséquence

possible de la moindre différence des prix de carburants à la pompe, cet état constitue toutefois une bonne nouvelle, les fumées de gazole étant davantage polluantes. En parallèle, les ventes de véhicules électriques ou hybrides rechargeables continuent également de progresser : 4 460 véhicules neufs ont ainsi été immatriculés en 2018, soit 27,5 % de plus qu'en 2017.

Améliorant leur flotte et les comportements de leurs chauffeurs, les entreprises de transport routier (tant de biens que de personnes) continuent à s'engager dans la démarche nationale « Objectif CO<sub>2</sub> : les transporteurs s'engagent ». Fin 2018, 74 chartes étaient déjà signées dans la région, en cumulé depuis le lancement du dispositif en 2009.

### L'activité aérienne en déclin

À l'inverse du trafic routier, le secteur aérien est en repli pour la deuxième année consécutive. En 2018, la fréquentation aéroportuaire régionale repasse sous la barre des 200 000 passagers (*figure 3*). Cette diminution s'explique essentiellement par des volumes moindres en activité low cost à l'aéroport de Tours-Val de Loire (-4,4 % sur un an), assurant le transport de plus de 90 % des passagers aériens de la région. Quoique sans commune mesure avec l'activité tourangelle, l'aéroport de Châteauroux, en revanche, continue à gagner des clients avec près de 8 500 passagers en 2018 (+3,6 % par rapport à 2017). ■

### Pour en savoir plus

- [CGDD, Chiffres clés du transport : édition 2019, avril 2019](#)
- [Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre-Val de Loire](#)
- [Observatoire régional des transports Centre-Val de Loire](#)
- [Union des aéroports français](#)
- [Préfecture de la région Centre-Val de Loire, communiqué de presse : Dix entreprises de transport routier de marchandises et de voyageurs de la région Centre-Val de Loire signent la charte « Objectif CO<sub>2</sub> : les transporteurs s'engagent », 24 janvier 2019.](#)

# Transport

## 1 Immatriculations de véhicules neufs

	nombre, %							
	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers <sup>(1)</sup>		Véhicules industriels à moteur <sup>(2)</sup>		Ensemble des immatriculations <sup>(3)</sup>	
	2018	Évolution 2018/2017	2018	Évolution 2018/2017	2018	Évolution 2018/2017	2018	Évolution 2018/2017
Cher	7 772	8,5	1 579	5,8	187	- 7,4	9 542	7,7
Eure-et-Loir	14 112	3,8	2 645	2,7	449	16,6	17 228	3,9
Indre	5 648	6,6	1 135	13,5	241	26,8	7 036	8,1
Indre-et-Loire	16 584	4,4	4 610	3,9	322	- 13,9	21 555	4,0
Loir-et-Cher	8 366	12,6	1 669	9,1	196	- 3,4	10 266	11,9
Loiret	18 067	- 0,5	4 364	0,4	574	29,6	23 039	0,2
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>70 549</b>	<b>4,5</b>	<b>16 002</b>	<b>4,0</b>	<b>1 969</b>	<b>9,6</b>	<b>88 666</b>	<b>4,5</b>
France hors Mayotte	2 203 740	2,9	469 775	4,6	56 837	8,6	2 736 815	3,3

Note : données brutes.

<sup>(1)</sup> : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

<sup>(2)</sup> : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

<sup>(3)</sup> : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SDES, SIDIV

## 2 Transport de marchandises par la route

Centre-Val de Loire	2018 (p) (millions de tonnes-kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2018/2014 (%) <sup>(1)</sup>
Entrées dans la région	5 699	- 1,1
Sorties de la région	5 871	- 0,3
Intérieur de la région	3 455	8,1

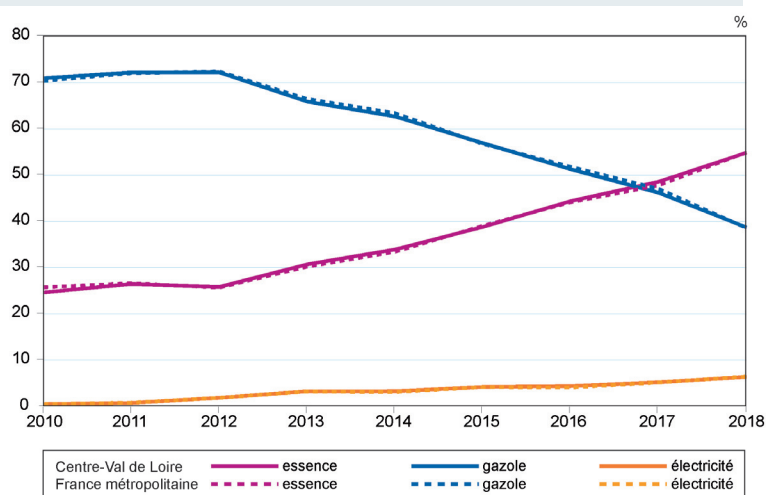
p : données provisoires.

<sup>(1)</sup> : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises

## 4 Immatriculations de voitures particulières neuves par type de motorisation (part)



Source : SDES, répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO)

## 3 Passagers des aéroports

	nombre, %				
	Centre-Val de Loire			France entière	
	Passagers en 2018	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 <sup>(1)</sup>	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 <sup>(1)</sup>
Lignes nationales	33 044	5,3	- 0,1	2,8	1,5
Lignes internationales	157 642	- 6,2	3,3	5,6	4,1
Transit	767	- 15,0	- 17,5	2,3	- 5,5
<b>Total</b>	<b>191 453</b>	<b>- 4,4</b>	<b>2,5</b>	<b>4,8</b>	<b>3,3</b>
- dont lignes à bas coût (low cost)	173 862	- 4,4	3,0	10,4	11,0
- Part des lignes à bas coût (low cost)	90,8	///	///	///	///

Note : données brutes.

<sup>(1)</sup> : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français

# Agriculture

## Une année agricole contrastée

En 2018, les rendements des grandes cultures diminuent après les beaux résultats de 2017. Ils restent cependant à un bon niveau et la qualité est au rendez-vous. Les cours des céréales repartent à la hausse. La vendange est abondante et la qualité prometteuse. Les productions fruitières ont souffert de la sécheresse, mais les prix des fruits et légumes ont progressé. Pour les éleveurs, le manque d'eau a également posé des difficultés d'approvisionnement en fourrages les obligeant parfois à décapitaliser leur cheptel. Les cours des viandes restent moroses avec notamment un prix du porc charcutier qui retombe et s'établit à 1,33 €/kg. Les exportations de brouards se replient. Les prix du lait de vache et de chèvre augmentent. La production de volailles poursuit sa progression.

Gaëtan Buisson, Draaf Centre-Val de Loire

En Centre-Val de Loire, l'année 2018 est marquée par d'abondantes précipitations au premier semestre suivies d'une sécheresse prolongée jusqu'en novembre (*figures 4 et 5*). Avec des températures particulièrement élevées, dix mois sur douze au-dessus des normales, c'est l'année la plus chaude jamais mesurée.

### Des prix porteurs en grandes cultures, mais des rendements moyens

En 2018, les surfaces consacrées aux céréales et protéagineux sont en baisse par rapport à 2017. Le blé tendre (- 19 000 ha) et l'orge-escourgeon (- 18 000 ha) sont particulièrement concernés. Les rendements, où seul le blé dur affiche des résultats positifs, restent cependant à des niveaux supérieurs à la moyenne des années 2013 à 2017. Les maïs non irrigués font exception, ayant souffert de la sécheresse estivale et automnale (- 28 % en un an). Pour les oléoprotéagineux, les surfaces sont en hausse, celles dédiées au colza reprennent même 13 % à la moyenne quinquennale, après une chute en 2017. Les rendements, quant à eux, sont moins bons qu'en 2017, sous la moyenne 2013-2017 pour le colza (*figure 1*).

Du fait du recul des stocks mondiaux au niveau le plus bas depuis trois ans, les cours des céréales progressent significativement en 2018 et atteignent leur meilleur niveau depuis 2013 (*figure 2*). La production mondiale de blé baisse pour la première fois depuis 6 ans et celle de l'orge diminue à son plus bas niveau depuis 2012/2013, alors que la consommation mondiale ne cesse de croître. Leurs cours atteignent 200 €/t au dernier trimestre 2018 et s'élèvent à 178 €/t en moyenne sur l'année, soit une hausse de 18 €/t pour le blé et de 35 €/t pour l'orge par rapport à 2017. Le gain est plus limité pour le maïs (+ 4 €/t), dont la production augmente. Sous l'influence des importations de biodiesel argentin notamment, le

cours du colza recule à 349 €/t en 2018, contre 376 €/t en moyenne en 2017. Il se raffermit cependant en fin d'année (364 €/t le 20/12/18), la sécheresse en Europe ayant limité les surfaces semées.

### Une vendange abondante

Après deux années impactées par de fortes gelées printanières, la récolte de raisin dépasse de 31 % la moyenne quinquennale. L'été, chaud et sec, a permis aux raisins de se maintenir dans un bon état sanitaire. Le cycle de développement a une avance de 15 jours environ, et les vendanges ont débuté fin août pour s'achever début octobre. Le millésime 2018 s'annonce très aromatique.

### Légumes et fruits : des prix meilleurs qu'en 2017

La météo maussade du début d'année a retardé le démarrage des campagnes de production de légumes, mais les périodes estivale et automnale ont permis d'obtenir de belles récoltes. Les prix se sont maintenus plus hauts qu'en 2017 et ce, tout au long de l'année.

La production de pommes dépasse de 22 % celle de 2017 tandis que celle de poires est inférieure de 3 %. Les prix se sont bien redressés en 2018, que ce soit en pommes ou en poires. La petitesse des calibres et quelques problèmes de qualité liés à la chaleur estivale ont limité la commercialisation, mais le bilan de la campagne reste tout de même positif.

### Productions animales : le secteur bovin ne sort pas de la crise

La production des prairies fléchit de 17,5 % par rapport au rendement de référence, sous l'effet de la sécheresse. Les ensilages de maïs sont médiocres, pénalisés par le manque d'eau. Les éleveurs peinent à trouver les fourrages nécessaires pour préparer l'hiver.

Le prix moyen du lait de vache poursuit sa hausse : + 2,6 % sur un an, avec une moyenne de 354 € pour 1 000 litres. Les livraisons régionales sont stables, alors que le troupeau laitier régresse de 3 %. Bien qu'en augmentation (+ 5 %), les livraisons de lait bio sont confidentielles, avec seulement 1 % de la production laitière régionale.

Le lait de chèvre est porteur en 2018. Son prix poursuit sa hausse : + 1 % par rapport à 2017. Ses livraisons progressent (+ 6 %), avec notamment un nombre de producteurs croissant (+ 1,6 % en un an), alors qu'il ne cessait de diminuer depuis plusieurs années.

Après deux ans d'augmentation, les exportations de brouards (jeunes bovins) baissent de 7,8 % mais restent à un bon niveau (63 200 animaux). Les abattages régionaux de bovins sont stables. Toutefois, la suspension de l'abattoir de Lacs les a fait chuter de 20 % les deux derniers mois de l'année.

Sur le marché de la viande, les cours se replient. Les prix des vaches de classe « R » diminuent de 2,3 % sur un an : la demande est en baisse et l'offre plus importante avec les décapitalisations des cheptels liées au manque de fourrage.

Le marché du porc charcutier retombe : le cours moyen de l'année s'établit à 1,33 €/kg, soit 11,8 % en dessous du niveau de 2017. La production de volailles poursuit sa progression.

### Engrais et amendements moins chers

Les prix des intrants et des moyens de production achetés par les exploitants agricoles augmentent de 4 % sur un an. Cela provient principalement de la hausse des prix des combustibles et des carburants et, dans une moindre mesure, de celle des engrais (*figure 3*). ■

### Pour en savoir plus

• <http://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/Les-bilans-annuels-de-l>

## 1 Céréales et oléoprotéagineux en 2018 en Centre-Val de Loire

	Superficie (ha)			Rendement (q/ha)			Production (1 000 q)		
	2018	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution 2018/moyenne 2013-2017 (%)	2018	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution 2018/moyenne 2013-2017 (%)	2018	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution 2018/moyenne 2013-2017 (%)
Blé tendre	645 110	-3	-5	69	-4	1	44 238	-7	-3
Blé dur	81 380	-5	4	68	6	17	5 562	0	26
Orge, escourgeon	288 510	-6	-1	65	-1	1	18 743	-7	0
Avoine	8 540	-35	-15	47	-2	7	403	-37	-10
Maïs-grain (hors semences)	105 700	-7	-22	101	-5	8	10 624	-12	-16
Maïs grain irrigué	75 300	0	-13	116	0	9	8 699	0	-6
Maïs grain non irrigué	30 400	-19	-39	63	-28	-9	1 926	-42	-45
Triticale	22 965	-1	-6	46	-5	-4	1 048	-6	-10
Colza	327 731	21	13	30	-18	-9	9 857	-1	3
Tournesol	58 645	-5	-18	25	-20	8	1 461	-24	-12
Pois protéagineux	21 600	-25	-14	35	-10	2	756	-32	-11
Féveroles et fèves	8 830	-29	27	25	11	5	224	-21	42

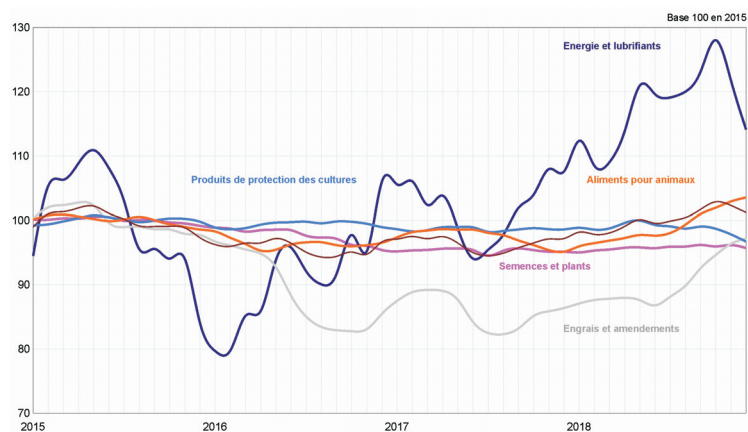
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle provisoire 2018, définitive 2013-2017

## 2 Les cours des céréales



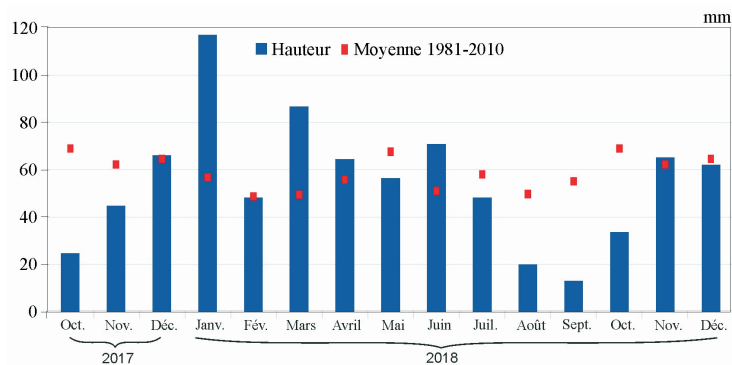
Source : FranceAgrimer

## 3 Le coût des intrants agricoles - Indice régional



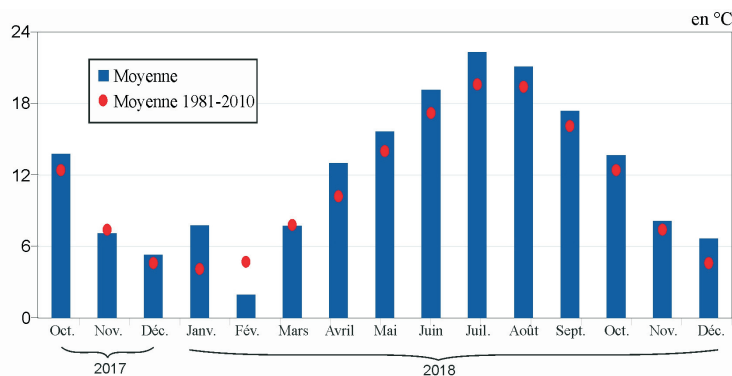
Sources : Insee ; SSP

## 4 Précipitations régionales moyennes en 2017-2018



Source : Météo France

## 5 Moyennes des températures régionales en 2017-2018



# Air-Climat-Énergie

## Transversalité atmosphérique : des émissions de polluants en baisse

La qualité de l'air en Centre-Val de Loire s'améliore depuis une dizaine d'années avec la baisse des émissions de nombreux polluants. Cependant, la région est soumise périodiquement à des épisodes de pollution. Gaz à effet de serre le plus émis en Centre-Val de Loire, le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) confirme une baisse en 2016, amorcée depuis 2012. La diminution de la consommation énergétique et l'augmentation de la production des énergies renouvelables expliquent en partie cette tendance.

Audrey Sampedro-Lopez (OREGES Centre-Val de Loire), Carole Flambard et Abderrazak Yahyaoui (Lig'Air)

### Diminution globale des émissions de Polluants à Effet Sanitaire ...

Entre 2008 et 2016, la qualité de l'air en Centre-Val de Loire s'améliore : les émissions de Polluants à Effet Sanitaire (PES) reculent (*figure 1*). Parmi les principaux PES (*définitions*) issus des combustions fossiles (fuel, charbon, bois...) la baisse est importante : - 60 % pour le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), - 30 % pour les oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) et - 23 % pour les particules en suspension d'un diamètre inférieur à 10 micromètres (PM<sub>10</sub>) et 2,5 micromètres (PM<sub>2,5</sub>). En revanche, les émissions d'ammoniac (NH<sub>3</sub>), essentiellement liées aux activités agricoles, sont plus importantes : après un point bas en 2012, elles augmentent chaque année.

### ...Mais toujours des épisodes de pollution

Depuis 2014, après plusieurs années de dépassement, la concentration annuelle de l'air en dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) respecte largement le plafond fixé par la réglementation sur la qualité de l'air (*figure 2*). Toutefois ce n'est pas toujours le cas à proximité des grands axes et dans certains centres urbains, ce polluant relevant principalement du secteur des transports. Pour les particules en suspension, les concentrations annuelles en PM<sub>10</sub> sont inférieures de 30 % à la réglementation en vigueur et cela depuis 2011. En revanche pour les PM<sub>2,5</sub>, en 2018, elles sont juste au niveau du seuil de recommandations OMS (10 µg/m<sup>3</sup>). En 2018, cependant, deux épisodes de pollution aux PM<sub>10</sub> ont conduit, en février, à activer les procédures préfectorales d'information et de recommandations en Centre-Val de Loire.

### Un été 2018 exceptionnel pour la pollution à l'ozone

Dans la région, l'ozone respecte largement les valeurs réglementaires en vigueur. Toutefois en 2018, en lien avec les fortes chaleurs de l'été, le seuil de protection de la santé humaine (120 µg/m<sup>3</sup>/8h) est dépassé pendant 34 jours, soit 22 jours de plus qu'en moyenne sur les 5 dernières années. Cette hausse interroge l'impact du changement climatique sur les concentrations en ozone à l'avenir.

### Baisse des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie

Dans le cadre de son schéma régional climat air énergie (SRCAE), adopté en 2012, la région Centre-Val de Loire s'est fixé des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de consommation d'énergie ; ainsi que de développement des énergies renouvelables entre 2008 et 2020. Ceux-ci seront revus courant 2019, avec l'adoption du schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Entre 2015 et 2016, les évolutions restent bien orientées mais sur la période 2008-2016, elles accusent un léger retard par rapport aux objectifs du SRCAE (- 6 % pour la consommation d'énergie et - 3 % pour les GES).

Majoritairement dus à la combustion fossile (74 %), les GES (*définitions*) sont, en Centre-Val de Loire, émis en premier lieu par les secteurs du transport routier, de l'agriculture, de l'industrie et du résidentiel (*figure 4*) sous forme de CO<sub>2</sub> (69 % des émissions) puis

de protoxyde d'azote (14 %), de fluorés (9 %) et de méthane (8 %). En 2016, leur émission sur le territoire s'abaisse à 19 496 kteqCO<sub>2</sub>, soit une réduction de 4 % en un an et de 22 % par rapport à 2008 (contre - 24 % selon la cible 2016 du SRCAE) (*figure 3*).

La consommation énergétique régionale continue également de baisser : - 1 % entre 2015 et 2016. Elle s'établit à 68 198 GWh soit un niveau inférieur de 10 % à 2008 (- 15 % attendus en 2016 dans le SRCAE) (*figure 5*).

### Hausse de la production d'énergie renouvelable

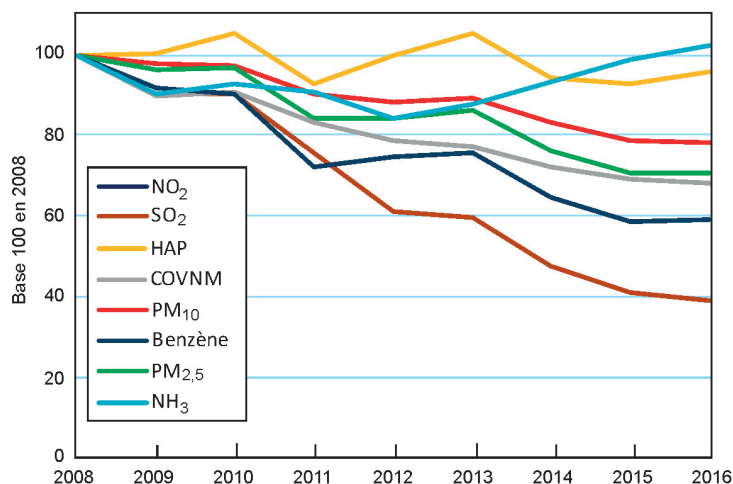
Avec 7 933 GWh d'énergie renouvelable (ENR) produits en 2016, la région Centre-Val de Loire couvre près de 11 % de sa consommation finale et permet d'éviter 1 472 kteqCO<sub>2</sub> d'émissions de GES. En progression de 4 % par rapport à 2015, la production d'ENR dépasse de 54 % celle de 2008 (*figure 6*) (contre + 165 % attendus dans le SRCAE). Elle continue de se développer en 2016, grâce à la filière de la biomasse : + 8 % d'énergie produite à partir du bois et du biogaz en un an. Représentant 67 % de l'énergie renouvelable, cette filière reste prépondérante en région Centre-Val de Loire devant l'éolien (23 %). ■

### Pour en savoir plus

- Lig'Air : Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air en région Centre-Val de Loire, créée en 1996
- OREGES Centre-Val de Loire : Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effet de Serre, créé en 2012 par l'ADEME, la DREAL et la Région Centre-Val de Loire



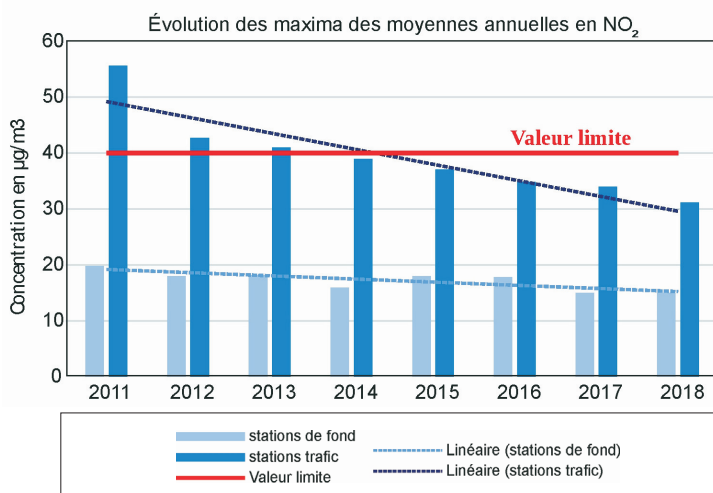
## 1 Baisse des émissions de Polluants à Effets Sanitaires (PES)



Note : Les évolutions sont présentées en base 100 par rapport à l'année de référence 2008. Ainsi les émissions de PES de 2008 ont été fixées à 100 % pour constater les évolutions relatives sur les années suivantes.

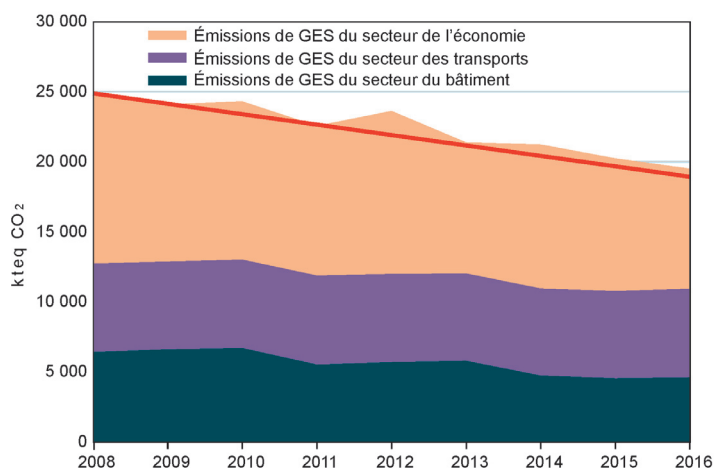
Source : OREGES - Inventaire des émissions Lig'Air - 2016 v2.2 (mars 2019)

## 2 L'amélioration de la qualité de l'air avec l'exemple du dioxyde d'azote NO<sub>2</sub>



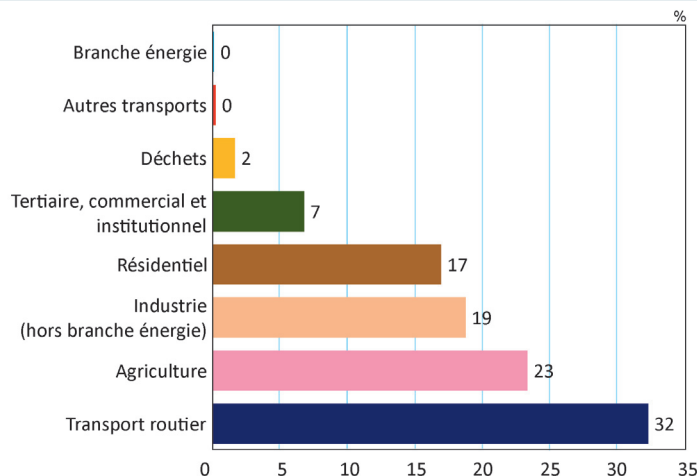
Source : Lig'Air

## 3 Baisse des émissions globales de Gaz à effet de serre (GES)

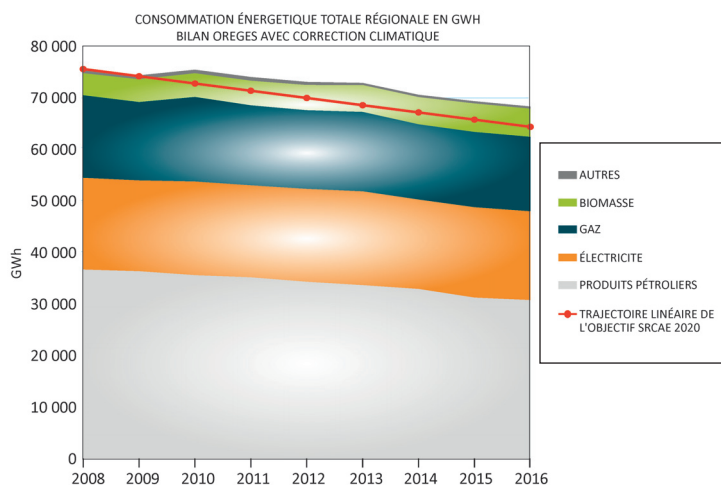


Source : OREGES - Inventaire des émissions Lig'Air - 2016 v2.2 (mars 2019)

## 4 Transport routier : premier contributeur de GES

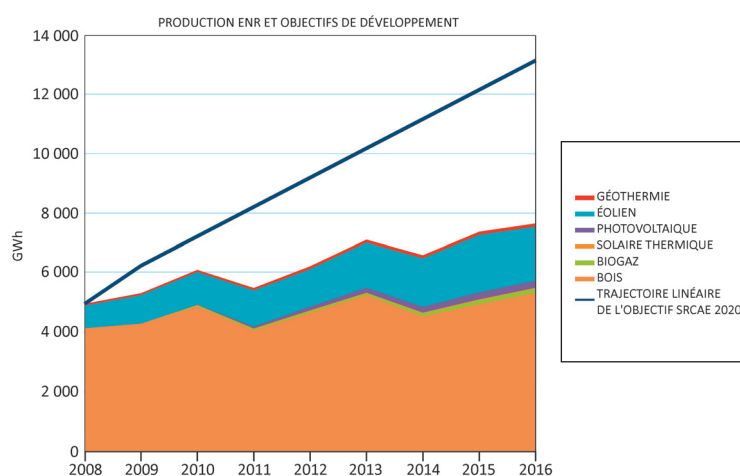


## 5 Baisse des consommations énergétiques



Source : OREGES - Inventaire des émissions Lig'Air - 2016 v2.2 (mars 2019)

## 6 Augmentation de la production régionale d'énergie renouvelable



# Commerce extérieur

## Des échanges commerciaux au plus haut depuis dix ans

Le commerce extérieur du Centre-Val de Loire a enregistré une nouvelle progression en 2018. Sur une base FAB/CAF, les exportations (19,8 Mds€) et les importations (18,9 Mds€) ont respectivement augmenté de 2,2 % et 2,1 % par rapport à 2017, dégagant un excédent commercial de 909 M€ (837 M€ en 2017). Le Loiret, l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire représentent 78,5 % des exportations et 74,5 % des importations. Les produits pharmaceutiques et cosmétiques constituent le tiers des exportations, les importations étant plus diversifiées (machines et équipements d'usage général, produits pharmaceutiques, cuirs bagages et chaussures...). Le Centre-Val de Loire est très dépendant de l'Union Européenne (73,1 % des exportations et 76,4 % des importations), en particulier de l'Allemagne, premier client et fournisseur.

Fabrice Blazquez, Direccte Centre-Val de Loire

Après une hausse sensible en 2017, le commerce extérieur du Centre-Val de Loire a de nouveau progressé en 2018. Les exportations ont représenté 19,8 Mds€, soit une augmentation de 2,2 % par rapport à l'exercice antérieur (certains produits, comme les céréales, ne sont pas comptabilisés en région Centre-Val de Loire, mais dans la région où est situé le port d'exportation).

Les importations ont atteint 18,9 Mds€, (+ 2,1 % par rapport à 2017). Le commerce extérieur de la région dégage ainsi un excédent de 909 M€, sensiblement supérieur aux années précédentes et 4<sup>e</sup> plus fort excédent parmi les régions françaises (figure 1). Le taux de couverture des importations par les exportations s'établit en 2018 à 104,8 % (104,5 % en 2017).

### Un positionnement stable par rapport aux autres régions françaises

Le Centre-Val de Loire représente 4 % des exportations et 3,4 % des importations françaises. La région rétrograde d'une place – en 11<sup>e</sup> position parmi les régions françaises métropolitaines exportatrices – devant la Bretagne et la Corse.

### Trois départements représentent plus des trois quarts des échanges extérieurs de la région

Le Loiret, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir sont les trois départements dont l'activité de commerce extérieur est la plus dynamique. Ils représentent près de 80 % des exportations et les trois quarts des importations (figure 2). Le Loiret accroît encore son rang de premier département de la région avec 45 % des exportations et 46 % des importations.

### Le Centre-Val de Loire, 3<sup>e</sup> région exportatrice de produits cosmétiques

Les produits pharmaceutiques (3 615 M€, - 10,2 %),

les parfums et cosmétiques (3 042 M€, + 6,6 %) et les machines et équipements d'usage général (1 769 M€, - 2,5 %) sont les principaux produits exportés par la région. Avec des parts respectives de 18,3 %, 15,4 % et 8,9 %, ils représentent un peu moins de la moitié de l'ensemble des exportations régionales (figure 3). Le Centre-Val de Loire est la 3<sup>e</sup> région française exportatrice de produits cosmétiques derrière les Hauts-de-France et l'Île-de-France et la 4<sup>e</sup> pour les produits pharmaceutiques (derrière l'Île-de-France, la Normandie et Grand Est).

Les importations sont davantage diversifiées. Les produits pharmaceutiques, en forte baisse pour la seconde année consécutive (1 394 M€, - 25,2 %) ont été dépassés par les machines et équipements d'usage général (1 471 M€, + 4,2 %). Suivent les cuirs, bagages et chaussures (1 159 M€, + 11,1 %) et les produits chimiques de base (1 180 M€, - 2,5 %) (figure 4).

### Une dépendance toujours forte vis-à-vis des pays de l'Union européenne

Du fait de la structure de son tissu industriel (PME, sous-traitants...), la région est très dépendante de l'Union européenne (UE), qui a concentré, en 2018, 73,1 % de ses exportations et 76,4 % de ses importations. Ces parts sont en hausse et largement supérieures à la moyenne nationale (59 % des exportations et 57,6 % des importations) (figures 5 et 6). Tant à l'exportation qu'à l'importation, 11 pays de l'UE figurent parmi les 15 premiers clients et fournisseurs, notamment les 5 premiers clients (Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Espagne, Italie) et les 3 premiers fournisseurs (Allemagne, Italie, Espagne). Les échanges avec l'UE sont toujours excédentaires (47 M€).

L'Allemagne reste le 1<sup>er</sup> client de la région Centre-Val de Loire, augmentant sa part de marché de 15 % à 15,5 % (3 062 M€, + 5,8 %), devant le Royaume-Uni (1 909 M€, + 8,8 % et 1<sup>er</sup> excédent régional avec 1 045 M€) et la

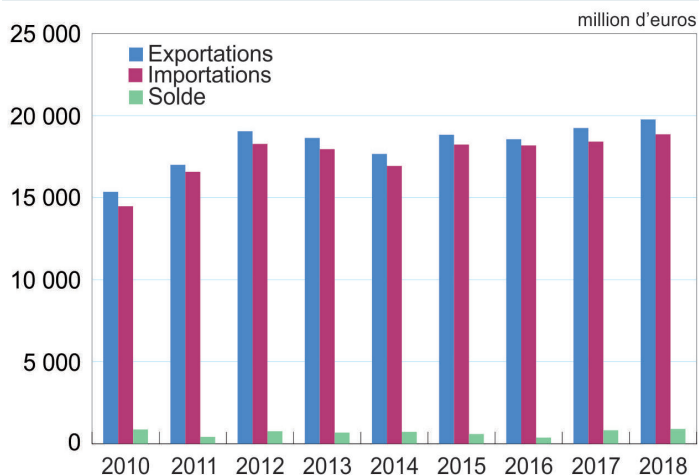
Belgique (1 668 M€). Pour ces trois pays, les principaux produits exportés par la région sont les parfums et cosmétiques, les produits pharmaceutiques ainsi que les machines et équipements d'usage général (à des rangs différents). Vient ensuite l'Espagne (1 664 M€) et l'Italie (1 586 M€). Hors UE, les principaux clients sont les États-Unis (848 M€) et la Chine (486 M€). Si tous deux importent également des parfums et cosmétiques ainsi que des machines et équipements d'usage général, la région fournit au premier des produits de la construction aéronautique et spatiale, des composants et cartes électroniques pour le second.

À l'importation, le 1<sup>er</sup> fournisseur de la région Centre-Val de Loire reste l'Allemagne, augmentant aussi sa part de marché de 17,7 % à 18,2 % du total des importations (3 430 M€, + 5,1 %). Les machines agricoles et forestières, les produits chimiques et les machines et équipements d'usage général sont les principaux produits achetés à ce pays, comme ceux en provenance d'Espagne (3<sup>e</sup> fournisseur, 1 440 M€). L'Italie, second fournisseur de la région (2 774 M€), procure plutôt du cuir, des bagages et des chaussures ; des articles d'habillement ; des parfums et des cosmétiques. Hors UE, les principaux fournisseurs sont la Chine (1 380 M€) et les États-Unis (695 M€) avec des importations de machines et équipements d'usage général. On retrouve également le cuir, les bagages et les chaussures ainsi que le matériel électrique pour la Chine, les produits pharmaceutiques et les machines agricoles et forestières pour les États-Unis. ■

### Pour en savoir plus

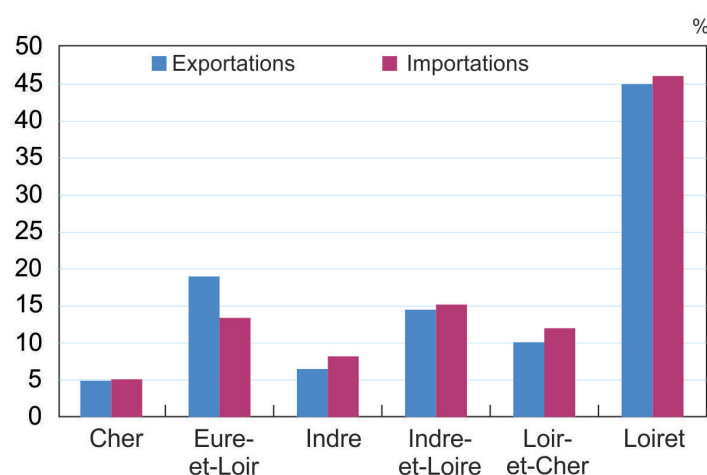
- [www.centre.direccte.gouv.fr/](http://www.centre.direccte.gouv.fr/)
- [www.douane.gouv.fr/](http://www.douane.gouv.fr/)
- [http://lekiosque.finances.gouv.fr/regionales/Region\\_accueil.asp](http://lekiosque.finances.gouv.fr/regionales/Region_accueil.asp)

1 Évolution des échanges extérieurs du Centre-Val de Loire

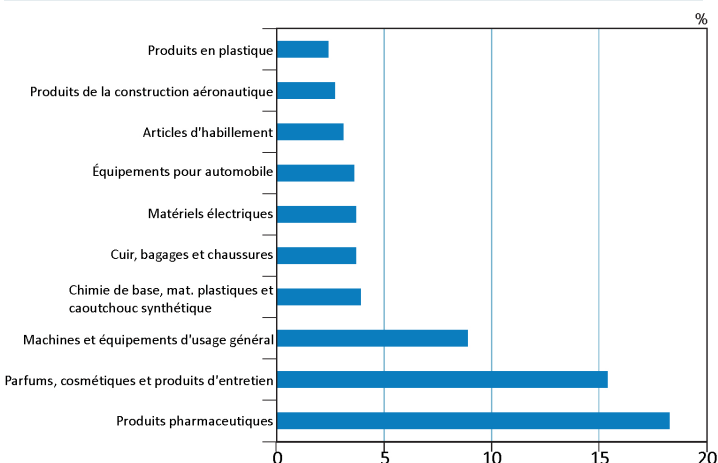


Source : Direction générale des douanes et droits indirects

2 Ventilation régionale 2018 des échanges extérieurs du Centre-Val de Loire

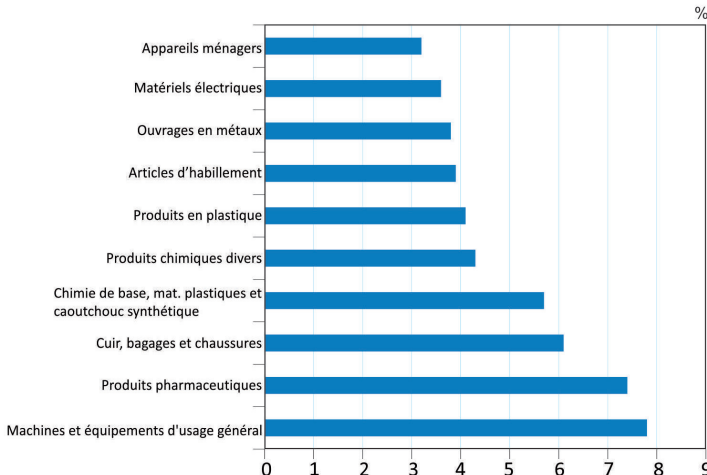


3 Les dix principaux produits exportés du Centre-Val de Loire en 2018

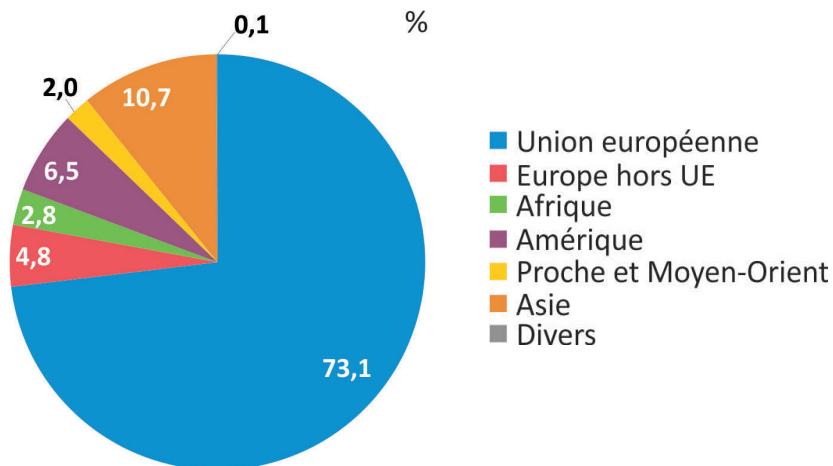


Source : Direction générale des douanes et droits indirects

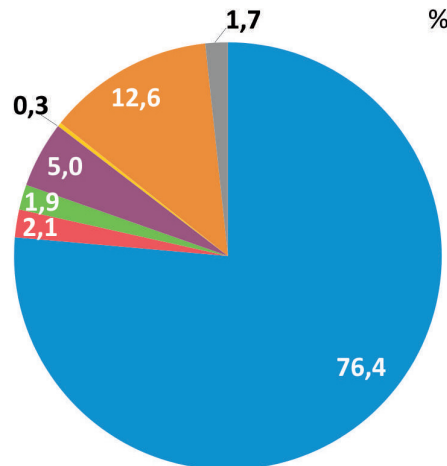
4 Les dix principaux produits importés par le Centre-Val de Loire en 2018



4 Exportations du Centre-Val de Loire en 2018 par zone géographique



5 Importations du Centre-Val de Loire en 2018 par zone géographique



Source : Direction générale des douanes et droits indirects

# Définitions

## Activité partielle/Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

## Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

## Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

## Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

## Commerciale (Secteurs d'activité) :

- Commerce de détail alimentaire : boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, fruits et légumes, supérette...
- Commerce de détail en grande surface alimentaire (GSA) : hypermarché, supermarché...

- Commerce de détail en équipement de la maison : appareils électroménagers, meubles et autres équipements du foyer, revêtements muraux et de sols, magasin de bricolage...
- Commerce de détail en équipement de la personne : articles de voyage, chaussures, habillement, maroquinerie et textile, bijouterie, horlogerie, parfumerie, grands magasins...
- Commerce de détail en culture et loisirs : articles de sport, buraliste, cycles, jouets, livres, journaux et papeterie, logiciels et ordinateurs, matériels et enregistrements audio, musicaux et vidéo, fleuriste, jardinerie

## Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) ou en établissement de formation et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat. La durée de formation en CFA ou en établissement de formation varie selon les qualifications préparées mais elle doit être au minimum de 400 heures par an en moyenne.

La durée du contrat varie de 6 mois à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée, et peut être étendue à 4 ans si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé ou s'il est inscrit sur la liste officielle des sportifs de haut niveau.

Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage, ainsi que les jeunes de 15 ans s'ils ont achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire et, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les jeunes de 26 à 29 ans révolus. Pour les moins de 26 ans, la rémunération minimale est comprise entre 25 et 78 % du Smic ou du minimum conventionnel (retenir le plus élevé des deux). Elle varie selon l'âge de l'apprenti et l'année d'exécution du contrat. Les plus de 26 ans sont rémunérés, au minimum, au niveau du Smic ou du minimum conventionnel (le plus élevé des deux). Les apprentis sont totalement ou partiellement exonérés de cotisations salariales, selon que leur rémunération est inférieure ou égale à 79 % du Smic.

Tout employeur, du secteur privé ou public, y compris les associations, peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment.

L'employeur est totalement ou partiellement exonéré de cotisations sociales sur le salaire des apprentis, selon les caractéristiques de l'entreprise. Pour les contrats conclus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'employeur perçoit différentes aides pour l'embauche d'un apprenti, sous forme de prime forfaitaire ou de crédit d'impôt, selon la taille de l'entreprise, l'âge de l'apprenti et le niveau de formation préparé. Pour les contrats conclus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, une aide unique à l'apprentissage est versée aux employeurs du secteur privé de moins de 250 salariés pour l'emploi d'un apprenti préparant un niveau de formation inférieur ou égal au baccalauréat. Cette aide est égale à 4 125 euros la première année du contrat, 2 000 euros la 2<sup>e</sup> année et 1 200 euros la 3<sup>e</sup> année.

### Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi », a été mis en œuvre en 2005. Il s'adressait aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il avait pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat était conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée était d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans pouvaient bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne percevaient ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation. Ce dispositif a été supprimé au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour faire place au PACEA.

### Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ainsi qu'aux bénéficiaires de la prime d'activité, de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), de l'allocation adulte handicapé (AAH) ou d'un contrat unique d'insertion (CUI).

Il s'agit d'un contrat de travail du secteur privé, en alternance, à durée déterminée ou indéterminée et incluant une action de professionnalisation.

Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle.

L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois ou 36 mois, respectivement par accord collectif de branche ou selon les caractéristiques du salarié. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation sans pouvoir être inférieure à 150 heures.

Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres

salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel.

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019, un contrat conclu avec un demandeur d'emploi âgé d'au moins 45 ans ou entre un jeune de 16 à 25 ans et un groupement d'employeurs, ouvrait droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale et d'allocations familiales, sur la fraction de rémunération ne dépassant pas le Smic.

### Contrat unique d'insertion / CUI

Le contrat unique d'insertion, qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline en deux volets :

1) le CUI- Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales. Depuis 2018, il est autorisé uniquement dans les départements d'outre-mer (DOM) ou pour les contrats exclusivement financés par les conseils départementaux dans le cadre des conventions annuelles d'objectifs et de moyens (CAOM).

2) le CUI- Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales. En 2018, les CUI-CAE ont été remplacés par les Parcours emploi compétences (PEC).

### Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

### Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;

4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libérateur en 2009.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

### Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

### Demandeurs d'emploi en fin de mois / (DEFM)

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

### Demandeurs d'emploi de longue durée / (DELD)

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

### Emploi d'Avenir / (EAV)

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. À partir de 2018, seules les reconductions d'anciens emplois d'avenir sont autorisées.

### Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

### Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

### Estimations d'emploi localisées

À partir de la validité 2007, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé), basé sur la mobilisation de sources issues de données administratives.

Pour les salariés, il s'agit principalement de données issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs et des données du fichier de paye des agents de l'État.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acos) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf).

Le dispositif Estel réalise une synthèse de sources issues de données administratives. S'appuyant sur des données individuelles, il permet de corriger la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel assure la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel

plus fin que l'ancien système (celui du département croisé avec le niveau A38 de la NAF rév.2 et de la zone d'emploi croisée avec le niveau A5 de la NAF rév.2). Par ailleurs, le dispositif Estel permet la double localisation de l'emploi (au lieu de résidence et au lieu de travail) et regroupe des informations sur le sexe et l'âge des travailleurs salariés et non salariés.

### Exportations

Ensemble des biens et des services fournis par des résidents à des non-résidents, à titre onéreux ou gratuit. Avec l'application du Système Européen des Comptes nationaux et régionaux de 2010 (SEC 2010), en cohérence avec la 6<sup>e</sup> édition du manuel de balance des paiements (BPM6), la définition des échanges extérieurs en comptabilité nationale est dorénavant fondée sur la notion de propriété. Ainsi, par exemple les biens envoyés à l'étranger pour travail à façon ne sont plus comptés en exportations de biens, et la marchandise transformée n'est plus comptée comme une importation de biens. En revanche est comptabilisée une importation de service industriel par le pays du donneur d'ordre, d'un montant égal à la différence de valeur entre le produit fini et les intrants. Le solde total des échanges extérieurs n'est pas modifié.

### Flux routiers nationaux de marchandises :

Le transport routier national comprend tous les flux de marchandises effectués par voie routière dont le chargement et/ou le déchargement est effectué dans la région, non compris les flux en provenance ou à destination d'un pays tiers.

### Gaz à effet de serre :

Gaz qui absorbent une partie des rayons solaires en les redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appelé effet de serre. Les principaux gaz à effet de serre (GES) d'origine anthropique émis sont le gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O), le méthane (CH<sub>4</sub>) et les fluorés.

### Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France métropolitaine.

### Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut,

communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

### Importations

Ensemble des biens et des services fournis par des non-résidents à des résidents, à titre onéreux ou gratuit. Avec l'application du Système Européen des Comptes nationaux et régionaux de 2010 (SEC 2010), en cohérence avec la 6<sup>e</sup> édition du manuel de balance des paiements (BPM6), la définition des échanges extérieurs en comptabilité nationale est dorénavant fondée sur la notion de propriété. Ainsi, par exemple les biens envoyés à l'étranger pour travail à façon ne sont plus comptés en exportations de biens, et la marchandise transformée n'est plus comptée comme une importation de biens. En revanche est comptabilisée une importation de service industriel par le pays du donneur d'ordre, d'un montant égal à la différence de valeur entre le produit fini et les intrants. Le solde total des échanges extérieurs n'est pas modifié.

### Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

### Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

### Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

### Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

### Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

### Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

### Nomenclature d'activités française (NAF rév. 2, 2008)

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

### Nomenclature agrégée (NA, 2008)

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1<sup>er</sup> janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes.

Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

### Non-résident (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour [touristique](#) en France.

### Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

### Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Créé en août 2016, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement. Au 1<sup>er</sup> avril 2018, cela correspond à un montant de 484,82 €.



### Parcours emploi compétences (PEC)

Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences. Ceux-ci sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail.

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre de CUI-CAE dans le secteur non marchand, et dans le cadre de CUI-CIE dans les DOM ou par les conseils départementaux sous certaines conditions (*voir définition du CUI-CIE*).

L'objectif de durée d'un parcours est de 12 mois et les conventions initiales ne peuvent être inférieures à 9 mois.

Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, pourra être modulé entre 30 % et 60 %, dans la limite des enveloppes financières. Le taux de prise en charge est fixé par arrêté du préfet de région.

### Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

### Polluants à Effets Sanitaires (PES) :

Polluants de l'atmosphère soumis à des valeurs réglementaires et ayant des effets sur la santé. Effets variés suivant la nature du polluant ainsi que la concentration et la durée d'exposition.

### Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

### Résident (au sens du tourisme)

Personne résidant en France et réalisant un séjour [touristique](#) en France.

### Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de la réforme du droit des sols en octobre 2007.

### Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

### Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

### Taux de couverture

Le taux de couverture du commerce extérieur est le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations entre deux pays (ou deux zones). Il peut être relatif à un produit ou à l'ensemble des échanges de produits (biens et services).

La différence entre ces deux valeurs est appelée solde du commerce extérieur.

### Taux de création d'entreprises

Rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1<sup>er</sup> janvier de cette même année.

### Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

### **Tonne-kilomètre (tkm)**

Unité de mesure de la quantité de transport, qui correspond au déplacement d'une tonne sur un kilomètre. Ainsi, un chargement d'une tonne transportée sur 50 km est comptabilisé comme 50 tkm ; autant qu'un chargement de 10 t transporté sur 5 km.

### **Transport routier national**

Comprend tous les flux de marchandises effectués par voie routière dont le chargement et/ou le déchargement est effectué dans la région, non compris les flux en provenance ou à destination d'un pays tiers.



**Coordination** Direction régionale de l'Insee Centre-Val de Loire

**Contributions** Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)  
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)  
CERC Centre-Val de Loire  
Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)  
Pôle Emploi  
Banque de France  
Oreges Centre-Val de Loire  
Lig'Air

**Contributions Insee** Insee Centre-Val de Loire  
Anne Billaut, Caroline Chalot, Cédric Caudron, Erwan Porte, Florine Verdu, Pierre Chapuis, Rémi Josnin, Sophie Faure, Sylvain Potier, Willy Faguays, Bruno Patier, Martine Blouin

**Directrice de publication** Yvonne Pérot

**Chef de service** Vincent Bernard

**Rédactrice en chef** Muriel Auzanneau

**Auteurs Insee**  
Cédric Caudron, Erwan Porte, Pierre Chapuis, Vincent Bernard, Muriel Auzanneau, Bruno Patier  
**DRAAF Centre-Val de Loire**  
Gaëtan Buisson  
**DREAL Centre-Val de Loire**  
Fabio Dos Santos Pereira, Fabien Guillemaut  
**CERC Centre-Val de Loire**  
Issiaka Bagaté  
**DIRECCTE Centre-Val de Loire**  
Fabrice Blazquez, Olivier Diel  
**Pôle Emploi**  
Yvonne Pinsel, Cyril Seguin  
**Banque de France**  
Laurent Sahuquet  
**Lig'Air**  
Carole Flambard, Abderrazak Yahyaoui  
**OREGES Centre-Val de Loire**  
Audrey Sampedro-Lopez

**Bureau de presse** Willy Faguays  
Insee Centre-Val de Loire  
Tél : 02 38 69 53 04  
Courriel : medias-centre@insee.fr



## Bilan économique 2018

### En 2018, une année contrastée

Après une accélération vive de la croissance en 2017, le PIB français ralentit en 2018 : + 1,7 % après + 2,3 %. Dans ce contexte de décélération, l'économie régionale est partiellement impactée. Les effectifs salariés sont de nouveau en retrait en 2018 (- 4 000 emplois) après trois années de progression. La baisse globale n'est pas endiguée par les sursauts dans le transport, le commerce ou l'hébergement-restauration. Le taux de chômage stagne, retrouvant son niveau de fin 2017 (8,3 %).

Le commerce extérieur enregistre une nouvelle progression permettant à la région de dégager un excédent commercial plus élevé qu'en 2017. Les créations d'entreprises plus nombreuses et les défaillances en repli témoignent d'une solide vitalité de la démographie des entreprises.

Les conditions météorologiques – printemps ensoleillé, arrière-saison chaude et sans pluie – ont contribué à la venue des touristes dans les hôtels et les campings de la région. L'agriculture a partiellement profité du temps clément, certaines activités ayant toutefois souffert du manque d'eau.

La qualité de l'air en Centre-Val de Loire s'améliore. Les immatriculations des véhicules particuliers diesel reculent quand celles des véhicules électriques et hybrides rechargeables progressent à un rythme soutenu.

Conjoncture n° 25  
juin 2019

ISSN 2262-5658

**Insee Centre-Val de Loire**  
131 rue du faubourg Bannier  
45034 Orléans Cedex 1

**Directrice de la publication :**  
Yvonne Pérot

**Chef de service :**  
Vincent Bernard

**Coordination et rédactrice en chef :**  
Muriel Auzanneau

© Insee 2019